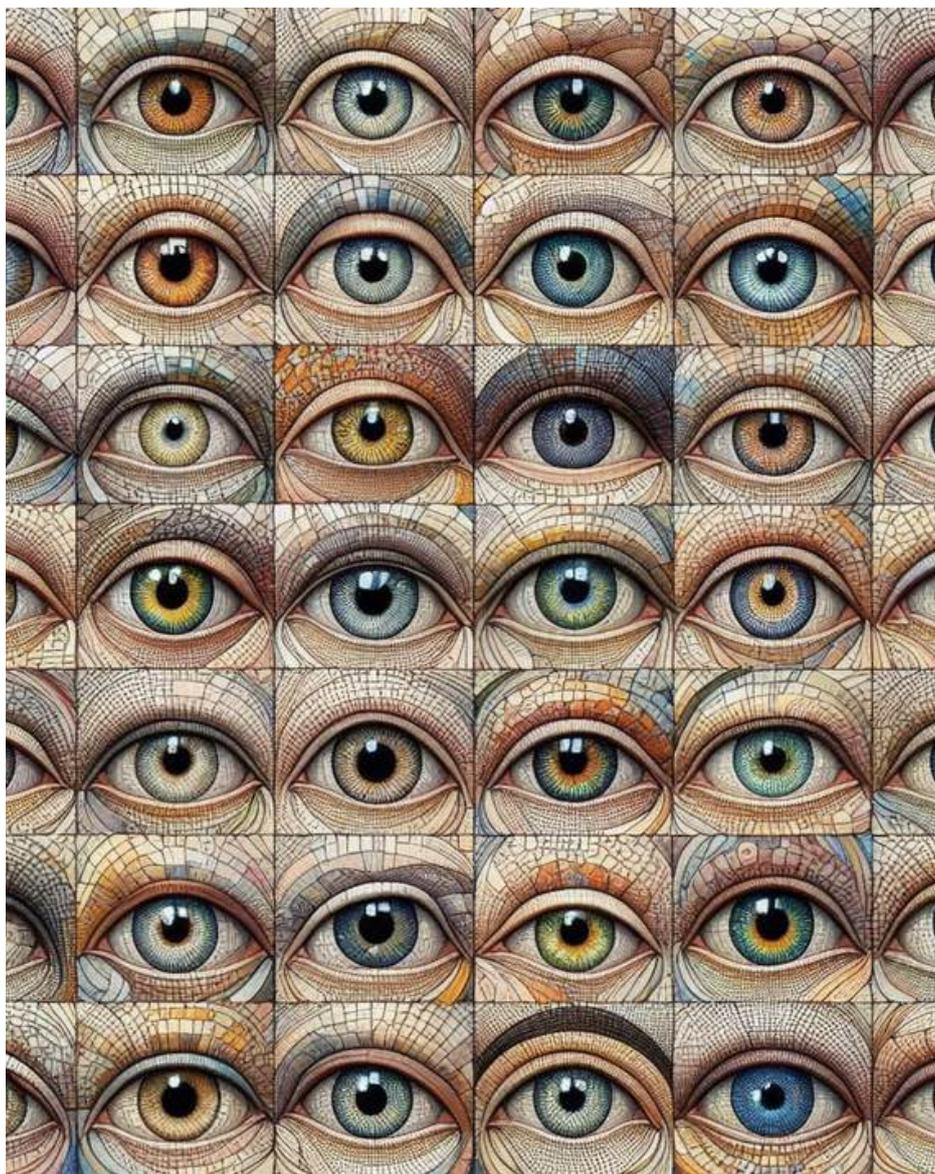


OBLIQUE



Le magazine de
vulgarisation féministe

Automne
2024

Edito

Cette édition inaugurale d'Oblique, magazine de vulgarisation féministe dont la diffusion prévoit d'être semi-annuelle, permet d'introduire l'angle éditorial, en premier lieu par le développement de la genèse de ce projet. L'idée d'un magazine de vulgarisation féministe est d'abord née d'une envie : celle de participer à partager et à transmettre au plus grand nombre, les savoirs militants et universitaires qui tendent à ne circuler que dans ces sphères. Rendre accessibles ces savoirs concourt à outiller et informer quant au système dans lequel s'inscrivent les oppressions, notamment de genre. C'est ainsi à partir de faits d'actualité éclairés à l'aune d'une lecture féministe, que seront amenées des analyses s'appuyant sur des concepts universitaires et/ou militants. Mais l'impulsion de la réalisation de ce projet est également née d'une frustration, qui découle d'une volontaire ignorance des espaces dominants et notamment institutionnels d'un féminisme critique, qui occupe pour autant une place majeure - voire majoritaire - dans la production des savoirs féministes actuels. Par conséquent, le magazine vise plus que d'être une simple source d'information. Il s'agit de participer à imposer et à faire vivre une ligne féministe qui tente de rectifier les biais notamment racistes qui lui sont encore reprochés. Pour cela, le décryptage des faits d'actualité s'appuiera sur les productions de savoirs des féminismes dits dissidents, notamment post-coloniaux et décoloniaux, et intégreront une dimension de lecture transversale en termes de sexisme, racisme et classisme, ainsi qu'une perspective de lutte contre l'impérialisme. Ce magazine est donc destiné à toutes les personnes souhaitant développer leurs connaissances sur ces questions et en savoir davantage sur les théories féministes et leurs enjeux contemporains. Quant au nom du magazine, mon choix s'est finalement porté, après de longues tergiversations sur "Oblique". Illustré par une mosaïque d'œils, ce terme intègre cette idée de transversalité des approches, mais aussi la volonté de poser un regard presque "de travers", à la fois nuancé, décalé et multiple sur les faits de société. Je tiens à souligner que ce magazine est porté par l'aspiration d'être moteur de curiosité, de par les apports, les enseignements théoriques et l'activisme de penseur-ses et militant-es qui en sont au centre. Mis en perspective avec les enjeux contemporains que nous rencontrons et ceux à venir, il me semble qu'il s'intègre pleinement dans le cadre du thème "vies du passé, vies du futur" de l'appel à projet dans lequel il s'inscrit*.

Lauren Charles

** Ce projet a bénéficié au cours de sa construction du soutien de Grenoble-Alpes Métropole, dans le cadre de l'appel à projets "jeunes pour l'égalité". Le contenu éditorial a été élaboré librement par l'autrice. La Métropole n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce magazine. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur autrice.*

Fémonationalisme, homonationalisme
À l'heure du massacre en cours des Palestinien-nes

04

La minoration des droits des peuples des
Premières Nations

Le refus d'une reconnaissance institutionnelle des
aborigènes et insulaires du détroit de Torrès en Australie

10

Le réarmement démographique

Décryptage de l'historicité et des enjeux des politiques
natalistes

16

Les femmes en téléréalité

Mépris social au croisement du classisme et du sexisme
et infiltration du patriarcat au sein du féminisme

22

Chronique d'une lecture
La grande arnaque, Paola TABET

27

Chronique d'une lutte
Le combat de Tran To Nga pour la reconnaissance des
victimes de l'agent orange

29

L'HOROSCOPE
Le zodiaque des figures militantes

32

GLOSSAIRE

34

FÉMONATIONALISME HOMONATIONALISME

À l'heure du massacre en cours
des Palestinien-nes

Depuis la série d'attaques du 7 octobre 2023 par le Hamas qui a causé la mort de 1200 israélien-nes dont 400 soldat-es, 1500 blessé-es et l'enlèvement de 139 otages, l'État d'Israël mène une riposte brutale à l'encontre du peuple palestinien, dont les victimes s'élèvent à ce jour à plus de 40 000 mort-es - et 94 000 blessé-es, un chiffre probablement très largement sous-estimé. Au vu de l'extrême violence des représailles de l'État d'Israël dans le cadre de l'opération "Épée de fer", la Cour internationale de justice a rendu le 26 janvier dernier, un arrêt alertant sur le risque génocidaire des Palestinien-nes suite à une plainte déposée par l'Afrique du Sud. Cet arrêt, se déclinant en six mesures conservatoires, visait ainsi à obliger Israël à prévenir le génocide du peuple palestinien. Cependant, depuis cette décision, il est possible de constater que le massacre - diffusé en temps réel sur les réseaux sociaux par des journalistes palestinien-nes - continu avec d'autant plus de violence et s'empire de jour en jour selon les déclarations de l'ONU. De surcroît, Francesca Albanese, la rapporteuse spéciale des Nations Unies pour les territoires palestiniens, a mis en lumière dans son rapport présenté et publié le 15 mars, la dimension génocidaire des attaques israéliennes. Ces dernières indiqueraient également une volonté de nettoyage ethnique des Palestinien-ne par l'État d'Israël.

Pour autant, les couvertures politiques et médiatiques sont fréquemment accusées de minimiser la responsabilité d'Israël et le désastre humanitaire que vit le peuple palestinien, et ainsi de souffrir d'un "deux poids deux mesures" dans l'indignation, notamment en comparaison avec le traitement de la guerre en Ukraine. À titre d'exemple, le média "Arrêt sur image" a, en février, mis en exergue le fait que sur près de vingt-neuf heures de JT, seules cinq minutes avaient été consacrées aux Gazaoui-es. Cela fait notamment écho à ce que développe l'historien Tzvetan Todorov quand il aborde l'idée que les faits d'actualité sont visibilisés dépendamment des **intérêts nationaux** qui sont en jeu. Sur le plan politique, nous pouvons observer à l'échelle européenne une passivité qui tend vers une complicité des puissances occidentales envers l'État d'Israël, largement illustrée par les déclarations de la Présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet qui expliquait, deux semaines après les débuts des bombardements de l'armée Israélienne sur la bande de Gaza - qui avait alors déjà entraînés la mort de 6000 palestinien-nes dont 2400 enfants - que, "ce qui est important c'est que les populations civiles, qui sont aujourd'hui à Gaza soient évidemment le moins possible victimes de ce conflit mais on sait aujourd'hui, qu'elles servent souvent de boucliers humains, et que, il faut les préserver bien sûr, mais que rien ne doit empêcher Israël de se défendre". Dans la continuité de sa rhétorique d'un "soutien inconditionnel" que la France devrait à Israël, cette déclaration - qui a engendré de multiples critiques, invisibilise le fait que le peuple palestinien vit sous oppression coloniale depuis des décennies, et perpétue également l'idée selon laquelle les Palestinien-nes, seraient, en servant de "boucliers humains", des victimes consentantes du Hamas. Ce faisant, elle absout de toute responsabilité l'État d'Israël du massacre du peuple palestinien, et rend ce dernier l'artisan principal de sa propre destruction.

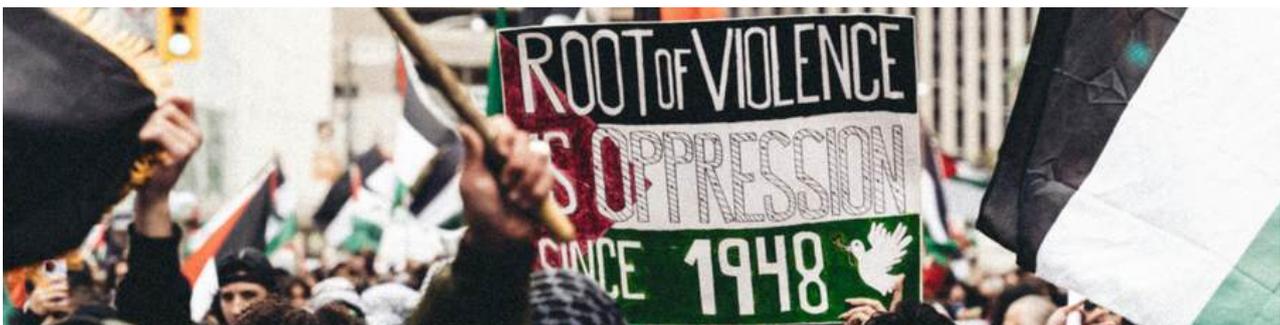
L'INSTRUMENTALISATION DU FÉMINISME ET DES REVENDICATIONS LGBTQIA+ À DES FINS NATIONALISTES ET IMPÉRIALISTES

En cela, il est possible d'observer que dans ce contexte d'indignation sélective, les arguments mobilisés dans l'objectif de légitimer et justifier les entreprises nationalistes, impérialistes et coloniales de l'État d'Israël à l'encontre du peuple palestinien peuvent prendre la forme de rhétoriques en faveur de la défense des droits des femmes et des personnes LGBTQIA+. Cela correspond à ce que l'on appelle le fémonationalisme et l'homonationalisme. Pensés respectivement par la sociologue Sara R. Farris en 2017 et par la théoricienne Jasbir Puar en 2007, ces concepts sont centraux pour garder un œil critique ouvert sur les dérives nationalistes et racistes au sein des mouvements féministes et queer, mais aussi sur les politiques de sécurité nationale et les ingérences extérieures menées par les puissances occidentales au nom des femmes et des personnes LGBTQIA+.

Les déclarations de May Golan, ministre de la promotion de la condition féminine d'Israël nous donnent un aperçu de la manière dont l'instrumentalisation de ces thématiques peut en faire des armes idéologiques qui agissent pour mieux justifier la destruction du peuple palestinien. Elle déclarait en février dernier, "je suis personnellement fière des ruines de Gaza et que chaque enfant, même dans 80 ans, racontera à ses petits-enfants ce que les Juifs ont fait quand leurs familles ont été tuées, violées et leurs citoyens enlevés". En France, Aurore Bergé, la ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations, s'était également exprimée quant aux événements du 7 octobre. Cette dernière a en effet annoncé le fait qu'elle passerait "au crible" les déclarations des associations féministes, et qu'à la "moindre ambiguïté", elle "refuserait que l'État continu à subventionner" les associations ne reprenant pas le narratif républicain à l'égard d'Israël, précisant qu'être "féministe c'est dire les choses, être féministe, c'est soutenir les femmes qui ont été mutilées le 7 octobre". Cette requête d'Aurore Bergé, qui n'a finalement donné aucun résultat, avait ainsi pour objectif de viser expressément les féministes antiracistes, décoloniales et postcoloniales, qui intègrent dans leurs analyses la domination coloniale de la Palestine dans le contexte dans lequel s'inscrivent les événements du 7 octobre. Il s'agit ainsi plus largement, de pénaliser et briser l'ensemble des soutiens en faveur de la libération de la Palestine du joug colonial israélien en les assimilant à un soutien au Hamas, une entreprise qui a pu être observée dès les premiers bombardements d'Israël sur la Palestine, avec l'interdiction de manifestations en soutien avec le peuple palestinien.

Sara R. Farris est une sociologue féministe et marxiste professeure à Goldsmith University à Londres. Son ouvrage, "*Au nom des femmes fémonationalisme les instrumentalisations racistes du féminisme*" est paru en 2017 et traduit en français en 2021.

Jasbir K. Puar est une théoricienne étasunienne et professeure en étude de genre à l'Université Rutgers. Le concept d'homonationalisme est développé dans son article "*Terrorist Assemblages: Homonationalism in Queer Times*" publié en 2007 et dans son ouvrage "*Homonationalisme : politiques queer après le 11 septembre*" publié en 2007 et traduit partiellement en français en 2017.



LA PALESTINE : UN SUJET FÉMINISTE

Par ailleurs, si les minorités sexuelles ont longtemps été reléguées aux marges sociales des États-nation, elles y sont dorénavant intégrées comme des étendards des démocraties occidentales. Il s'agit de ce qu'on appelle des "nationalismes sexuels". Nous pouvons ainsi observer qu'Israël s'appuie sur des politiques d'ouverture gayfriendly régulièrement qualifiées de pinkwashing, permettant à l'État de dissimuler derrière un écran de fumée, les violations des droits humains du peuple palestinien. Tel Aviv, considérée comme l'une des capitales mondiales de l'homosexualité, connaît à ce titre une fréquentation touristique importante en juin lors de sa très réputée Pride. Cette stratégie est cultivée par le Premier ministre Benjamin Netanyahu, notamment par le financement de la campagne de promotion élevant Tel Aviv au titre de "Meccque du tourisme gay", ou par la proclamation de discours dénonçant le sort des personnes homosexuelles en Iran ou à Gaza comme en 2009, lors de la Conférence générale des Nations Unies, ou plus récemment, le 24 juillet dernier lors de son intervention au congrès étasunien pendant laquelle il a déclaré que les "manifestant-es arborant des pancartes *les gays avec Gaza* pouvaient aussi bien tenir des pancartes *les poulets avec le KFC !*". Le juriste israélien Aeyal Gross emploie l'expression de "fig leaf" soit "feuille de figue", parabole extraite de la Bible qui symbolise une action de poudre aux yeux afin de masquer la réalité - Adam et Ève ayant utilisé une feuille de figuier pour se couvrir après avoir goûté au fruit défendu - pour décrire cette double politique israélienne de prétendue égalité sexuelle et de domination des Palestinien-nes. Ainsi, nous avons pu voir circuler en novembre dernier, le cliché d'un soldat de Tsahal, déployant avec fierté sur les ruines de Gaza un drapeau LGBTQIA+ avec la description suivante : "*The first pride flag in Gaza !*", "*Le premier drapeau LGBTQIA+ à Gaza !*". Plus largement, les détracteurs du soutien au peuple palestinien invoquent fréquemment les conditions des personnes homosexuelles à Gaza pour avancer l'idée qu'il serait contradictoire pour les mouvements LGBTQIA+ d'être en solidarité avec les Palestinien-nes.

Si les violences spécifiques vécues par les femmes israéliennes lors du 7 octobre sont à juste titre soulignées dans les espaces politiques et médiatiques, nous pouvons observer qu'à l'inverse, les violences portant bien réelles que traversent les femmes dans la Bande de Gaza ne sont jamais mentionnées. Pourtant, il est estimé que les femmes et les enfants représentent près de 70 % des civil-es massacrés en Palestine depuis les débuts de l'opération "Épée de fer" selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU. Selon l'Alerte Genre d'ONU Femmes, deux mères y sont à minima tuées toutes les heures depuis le 7 octobre. Sur le plan sanitaire, la guerre menée par Israël dans la Bande de Gaza a des conséquences majeures pour les femmes gazaouies. La destruction des hôpitaux dont celui d'Al-Shifa, qui était le plus grand établissement médical de Gaza, empêche l'ensemble de la population de pouvoir bénéficier de soins. Pour les femmes, le climat anxigène de la situation mêlé à ce manque d'accès aux soins et à la malnutrition ont impliqué une hausse de 300 % des fausses-couches. Ces dernières accouchent sans possibilité d'avoir recours à la péridurale, dans des conditions douloureuses et risquées. Elles rencontrent également des difficultés en lien avec les menstruations et les syndromes prémenstruels, notamment de par l'absence d'intimité, l'impossibilité de pouvoir soulager les douleurs ou d'utiliser des protections périodiques. Un rapport de l'ONU en date du 19 février 2024 a également mis en lumière des témoignages de femmes palestiniennes à l'encontre des forces israéliennes, les accusant de violences notamment sexuelles. Les sept expertes nommées par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, qui exigent "une enquête indépendante et impartiale" ainsi que la coopération d'Israël dans cette entreprise, soulignent plus largement le fait que les femmes palestiniennes, parmi lesquelles des défenseuses des droits humains, des journalistes et des humanitaires seraient victimes de traitements inhumains tels que des violences sexuelles, des détentions arbitraires, et des exécutions. Elles révèlent le viol de deux détenues, qui relatent avoir endurées des humiliations, des traitements dégradants et avoir été déshabillées et fouillées par des officiers masculins de l'armée israélienne. Aussi, le médecin et psychothérapeute canadien Gabor Maté travaillant sur les traumatismes et le développement de l'enfance, a, par le biais de témoignages recueillis de femmes palestiniennes torturées dans les prisons israéliennes, mis en lumière le fait que le peuple gazaoui est dans un état de "traumatisme constant". Il a également relevé le fait que les enfants vivant à Gaza sont les plus traumatisés au monde.

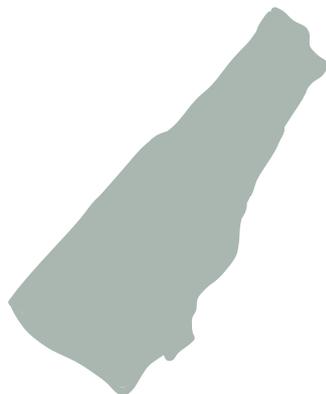


L'ORIENT ET L'OCCIDENT : LES "AUTRES" ET "NOUS"

Ces discours féminationalistes et homonationalistes reposent sur un processus d'altération des populations non blanches, et en particulier musulmanes. Ce processus a été analysé par nombre de penseurs postcoloniaux dont Edward Saïd, qui, dans le cadre de ses travaux sur l'orientalisme - dont le plus connu est son essai intitulé "*L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*" publié en 1978 - a décrypté comment à travers ce mouvement littéraire et artistique du XVIII^e et XIX^e siècles l'Orient a été créé et fantasmé par l'Europe. Il développe l'idée que l'Orient et l'Occident, ont été construits en opposition l'un à l'autre, en deux blocs culturels binaires : l'Orient, comme le berceau de l'humanité, arriéré et barbare, intrinsèquement sexiste et homophobe, face à sa version grandit, l'Occident, représentant la civilisation et la modernité, ouverte aux droits des femmes et des personnes LGBTQIA+. L'homme musulman, et en particulier l'homme palestinien deviennent les incarnations de ce mythe du barbare oriental, la menace suprême à l'intérieur et à l'extérieur des démocraties occidentales, une représentation qui s'est cristallisée suite aux attentats du 11 septembre 2001.

Ces attentats ont ainsi impliqué un profond basculement à l'égard des populations musulmanes, autant porté par un matraquage médiatique, que par le gouvernement étasunien de George W. Bush qui parlait alors d'un axe du mal pour désigner la coalition de l'Irak, de l'Iran et de la Corée du Nord, une expression volontairement empruntée au lexique de la Seconde Guerre mondiale pour mieux impulser un élan patriotique dans l'opinion publique dans la *guerre contre la terreur*. C'est d'ailleurs dans ce contexte que s'inscrivent les analyses des politiques féminationalistes et homonationalistes développées par Sara R. Farris et Jasbir Puar, bien que la féministe décoloniale Françoise Vergès ait depuis précisé le fait que le féminationalisme trouve ses racines dès les années 60. Un des exemples de féminationalisme les plus relevés, est celui de la justification de l'invasion de l'Afghanistan par George W. Bush, qui, tout en menant aux États-Unis une guerre contre l'avortement, expliquait lors de son discours du 29 janvier 2002 que cette dernière avait été conduite en vue notamment de la libération des femmes afghanes de la burqa. Il est important de noter que cette entreprise fut saluée par de nombreuses féministes blanches étasuniennes qui apportèrent leur soutien au Président dans ces entreprises impérialistes au nom d'une prétendue libération des femmes. C'est ce que Paola Bacchetta, professeure d'études féministes et de genre à Berkeley, désigne comme les "alliances de sauvetages", c'est-à-dire les tendances des femmes en Occident à se poser en tant que sujets libres et émancipés, qui auraient pour mission le sauvetage des femmes dites du sud, présentées comme passives et subissantes.

Ainsi, depuis les attaques du Hamas du 7 octobre, cet imaginaire dichotomique du barbare et du civilisé a été particulièrement réactivé pour s'inscrire dans ce rejet plus large de l'*Orient*. L'État d'Israël, présenté comme une parcelle isolée de l'Occident au milieu des *ténèbres* du Moyen-Orient, mènerait ainsi un combat qui le dépasserait et qui menacerait l'ensemble des démocraties occidentales. Cette dualité est notamment nourrie par le verni progressiste dont se targue l'armée israélienne, Tsahal, qui est régulièrement décrite comme la "plus morale au monde", ouvertement gayfriendly, fière de compter parmi ses combattant-es des soldates, en contraste avec les hommes du Hamas. Il est aussi possible de noter que l'appel "pour la reconnaissance d'un féminisme de masse en Israël le 7 octobre", signé par un ensemble de personnalités publiques, s'inscrit dans la continuité de la dynamique d'invisibilisation coloniale entre la Palestine et Israël, mais aussi dans les ressorts fémonationalistes mobilisés par les démocraties occidentales, dont la représentation raciste de l'homme musulman barbare et primitif qui constituerait une menace pour les femmes occidentales. Dans cette configuration, les hommes palestiniens sont particulièrement déshumanisés. L'image du Palestinien Hamza Abu Halima que l'on a vu blessé et attaché sur une chaise à moitié nu devant un soldat de Tsahal qui lui fait face, est à ce titre une illustration de cette déshumanisation. Cette photographie, diffusée par le soldat lui-même qui apparaît sur l'image, a largement circulé sur les réseaux sociaux. Si elle avait pour objectif d'afficher la fierté d'une domination de Tsahal sur les hommes palestiniens, elle est à l'inverse rapidement devenue un symbole de la résilience palestinienne. Alors que des voies s'élèvent pour alerter sur le traitement indigne des détenu-es palestinien-nes et qu'un rapport interne rédigé par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ait indiqué que des actes de tortures, notamment sexuels se produisent dans les centres de détentions israéliens, cette image rappelle les coercitions et humiliations sexuelles vécues par les irakiens détenus dans la prison d'Abou Ghraïb par des militaires de l'armée étasunienne et des agents de la CIA dans le contexte de la *guerre contre la terreur* suite aux attentats du 11 septembre 2001.





Analysés par la militante et professeure de philosophie Angela Davis dans son ouvrage *Les goulags de la démocratie* publié en 2006, cette dernière met en lumière le fait que les procédés de tortures dans la prison d'Abou Ghraïb reposent sur une perception essentialiste de l'Islam comme étant de manière inhérente patriarcale et homophobe à l'inverse de l'Occident, ce qu'appuient les propos d'Erik Saar, vétéran à Guantanamo, qui expliquait que les tortures pratiquées à Abou Ghraïb (et à Guantanamo) avaient pour objectif de violer les valeurs culturelles et religieuses des détenu-es. Pour Davis, ces pratiques de tortures s'ancrent plus précisément sur la base de la hiérarchisation des cultures : c'est parce qu'ils-elles sont considéré-es comme racialement et culturellement inférieur-es, que le recours à la torture sur des ressortissant-es issu-es de la "culture islamique" est permis et légitimé. Gaza, dorénavant décrite comme un "cimetière à ciel ouvert", était régulièrement comparée avant les débuts de l'opération "Épée de fer", à une "prison à ciel ouvert", de part notamment les restrictions de mouvements et les châtiments infligés aux Palestinien-nes. En ce sens, nous pourrions nous interroger sur le fait que ces violences carcérales s'étendent à l'encontre de l'ensemble de la population gazaouie, prisonnière sur ce territoire. Dans cette même perspective, nous avons également pu voir circuler des photographies de soldats de Tsahal à Gaza se mettant en scène avec de la lingerie féminine ayant appartenu à des femmes palestiniennes, comme s'il s'agissait de trophées de guerre, à l'image de celles postées en photos de profil sur un site de rencontre par le soldat franco-israélien Benjamin Morais. Ces dernières laissent transparaître la volonté d'humilier les femmes palestiniennes par l'exposition de leur intimité et illustrent également la manière dont l'imaginaire colonial continue à ce jour de porter un regard érotisé et fantasmé sur les femmes arabes. ■

LA MINORATION DES DROITS DES PEUPLES DES PREMIÈRES NATIONS

Le 14 octobre 2023, les citoyen-nes australien-nes étaient invité-es à se prononcer lors d'un référendum constitutionnel au sujet d'un amendement qui visait la reconnaissance des peuples des Premières Nations dans la constitution par la création d'un organe consultatif communément appelé "voix des aborigènes et insulaires du détroit de Torrès". C'est par le biais de cette voix que l'amendement prévoyait la représentation des peuples des Premières Nations auprès du gouvernement fédéral et du Parlement. Rejeté à plus de 60 % des voix, soit par une majorité écrasante d'électeurs et électrices, ce refus de reconnaître les Premières Nations dans la constitution australienne est symptomatique du traitement des peuples autochtones à travers le monde et en révèle les injustices.

La demande formelle d'une voix pour les aborigènes et les insulaires du détroit de Torrès avait été exprimée dans le cadre de la déclaration d'Uluru, aussi appelée déclaration du cœur. Cette dernière, élaborée lors de la "Convention nationale des peuples autochtones" le 26 mai 2017 lors de laquelle se sont réunies 270 représentant-es aborigènes et insulaires, réclamait en plus d'une reconnaissance politique, la "Makaratta", c'est-à-dire la mise en œuvre d'un processus de vérité et de justice dans une entreprise de réparation coloniale. En réponse à cette demande, le projet d'amendement proposé par Anthony Albanese, chef du parti travailliste et Premier ministre depuis mai 2023 ne fit pas l'unanimité auprès d'une majorité d'aborigènes et d'insulaires, qui lui reprochait son manque d'ambition et son insuffisance. Pour autant, les peuples des Premières Nations espéraient massivement que l'amendement soit adopté. Les résultats du référendum ont ainsi suscité une vive déception, signifiée par l'appel d'une semaine de silence par les chef-fes aborigènes et insulaires dans le but d'illustrer la voix des peuples des Premières Nations confisquée par la majorité blanche du pays, un accaparement mis en lumière par l'écrivaine et activiste aborigène Melissa Lucashenko appartenant au peuple Bundjalung, qui a fait le constat amer après le scrutin que "l'Australie blanche ne donnera jamais quoi que ce soit aux Premières Nations, même un rien".



Les journalistes autochtones ont également souligné la responsabilité médiatique dans les résultats du vote. Pour beaucoup, cette dernière a considérablement contribué à la désinformation quant au projet d'amendement en laissant une large tribune médiatique aux conservateurs, qui, farouchement opposés à son adoption, ont mené une campagne mensongère à son égard. Les aborigènes et insulaires ont également pointé le manque d'indépendance de la presse australienne, dont les trois-quarts appartiennent à l'entrepreneur et magnat des médias Rupert Murdoch, fervent soutien de Donald Trump lors de la présidentielle de 2016 et fondateur de la maison Fox à laquelle appartient la chaîne étasunienne Fox News connue pour son positionnement situé très à droite. À la tête de cet empire médiatique, il est régulièrement accusé d'imposer dans ses médias une ligne éditoriale conservatrice. Ce monopole de la presse est ainsi l'une des explications soulevées quant au résultat du scrutin. En effet, alors que quelques mois précédant le référendum, le "Oui" semblait l'emporter sur le "Non", le matraquage médiatique a entraîné un renversement soudain des tendances. Le slogan "don't know? Vote no", central dans la campagne menée par l'opposition, illustre la façon dont les conservateurs ont misé sur l'ignorance des australien-nes, mais aussi la manière dont ces dernier-es ont été incité-es à faire de leur indécision un vote en défaveur de la reconnaissance des peuples des Premières Nations. La campagne du "Non" a par ailleurs été alimentée par nombre d'insultes et de rhétoriques racistes, réhabilitant à titre d'exemple le "mythe de la découverte" sur lequel repose l'idée encore très actuelle que l'Australie était, avant l'arrivée des colons une terre vierge, dénuée de peuples et de cultures, tel un Jardin d'Eden, libre à explorer, à coloniser et à exploiter. Pour beaucoup de personnes issues des Premières Nations, les grands gagnants du scrutin sont le racisme et la désinformation, si bien que certain-es le perçoivent comme un point de non-retour, à l'image de l'activiste, anthropologue et professeure à l'Université de Melbourne, Marcia Langton, descendante des nations Yiman et Bidjara qui explique que la réconciliation est dorénavant, "morte".

Les natif-ves d'Australie sont significativement plus concerné-es par les inégalités socio-économiques que le reste de la population australienne : Ils-elles sont par exemple davantage touché-es par le chômage, avec un taux de 15 à 20 % en plus au regard de l'ensemble de la société australienne. Cela s'étend à la santé, à la justice et à la scolarité : en moyenne, l'écart d'espérance de vie entre les peuples des Premières Nations et la population australienne blanche est de huit ans. Ils-elles connaissent des taux plus élevés de maladies chroniques, de décès prématurés et de suicides, ces derniers étant à titre de comparaison quatre fois plus élevés que pour le reste de la population. Le taux de mortalité infantile reste également largement supérieur chez les populations natives, avec 127 à 164 décès pour 100 000 naissances contre 68 à 84 décès pour les enfants non-autochtones. Ils-elles n'ont pas les mêmes accès à l'éducation, le taux de scolarisation en secondaire étant inférieur de 20 à 30 % par rapport à la moyenne nationale. Les aborigènes et insulaires sont aussi surreprésenté-es dans le système judiciaire avec des taux d'incarcération pouvant excéder dix fois ceux de la population blanche.

**“DON'T KNOW ?
VOTE NO “**

**UNE ABSENCE DE
RECONNAISSANCE
AUX
CONSÉQUENCES
MATÉRIELLES**

Une surreprésentation expliquée par un profilage raciale et par les peines disproportionnées prononcées à l'égard des peuples autochtones, qui s'inscrivent, comme l'ensemble des inégalités déjà mentionnées, dans un racisme systémique, conséquence de la colonisation. Il est ainsi possible de constater que l'ensemble des peuples autochtones à travers le monde ayant été colonisés, font face à des problématiques sociales et sanitaires similaires. À titre d'exemple, les autochtones du Canada connaissent aussi des taux de pauvreté largement supérieurs à la moyenne nationale ainsi qu'un accès inégal à l'éducation et à la santé. Tout comme les peuples des Premières Nations d'Australie, ils-elles sont surreprésenté-es dans le système pénal, à la fois comme victimes et comme accusé-es.



LE CONTINUUM COLONIAL

Avant que ne débute la colonisation en 1788 par la Grande-Bretagne, l'Australie pré-coloniale était habitée depuis au moins 65 000 ans par plus de 500 nations, soit 250 groupes linguistiques, aux cultures à la fois diverses et multiples. Bien qu'il soit encore difficile d'établir précisément le nombre exact de personnes que cela représentait, les recherches anthropologiques s'accordent à dire que la population s'élevait alors entre 300 000 et 1 million de personnes. L'annexion et la colonisation de l'Australie par la Grande-Bretagne alliées avec la dépossession et la destruction continues de leurs terres ancestrales eurent pour conséquence le déplacement massif des peuples des Premières Nations. Cette expansion coloniale brutale, marquée par de nombreux crimes et massacres, entraîna, malgré une vive résistance des peuples autochtones, le quasi-anéantissement de communautés, si bien qu'au siècle dernier, les membres appartenant aux Premières Nations n'étaient plus que quelques dizaines de milliers.

Dès la fin du XIXe siècle, l'Australie met en œuvre des politiques assimilationnistes afin de faire disparaître les spécificités culturelles des peuples des Premières Nations. Les plus notables sont les politiques d'enlèvements systématiques d'enfants aborigènes et insulaires métis à leurs parents et leur communauté. L'objectif visé, celui du blanchiment de la population est clairement affiché : "Breed the black out", soit littéralement "Sortir le noir de leur peau". Sous couvert de la protection de l'enfance, les enfants, aujourd'hui appelés les "stolen generations", "les générations volées", étaient retiré-es à leurs proches et placé-es dans des familles blanches ou dans des institutions étatiques. Ces politiques, qui ont concerné un enfant autochtone sur cinq jusque dans les années 70, font écho aux pensionnats autochtones du Canada, dont le dernier a par ailleurs fermé ses portes en 1997. Les enfants étaient également enlevé-es à leur famille et placé-es dans des établissements gérés par l'église ou le gouvernement canadien. L'objectif assimilationniste était de nouveau clair, celui de "tuer l'Indien dans l'enfant", soit d'effacer tout ce qui avait attiré à leur ancestralité. Ces politiques eugénistes ont toutes deux entraîné des traumatismes intergénérationnels profonds qui perdurent encore à ce jour en raison des séquelles familiales engendrées par ces enlèvements, mais aussi par les abus notamment sexuels qui se sont produits au sein de ces institutions.



Elles illustrent ainsi la nécessité de prendre la mesure historique de la colonisation et des représentations coloniales dans les mécanismes à l'œuvre dans la minoration des droits des peuples des Premières Nations. Le choc colonial, son continuum, les inégalités et le racisme quotidien, ont des conséquences à la fois politiques, économiques et sociales, qui exigent d'analyser les ressorts et les structures persistantes de la colonisation sur les vies des personnes autochtones, telle que la dépossession des terres ancestrales, qui continue de bouleverser les organisations sociales de ces différents peuples. Il semble également central de renverser les rhétoriques coloniales qui soutiennent et alimentent les politiques assimilationnistes et le racisme ainsi que les violences institutionnelles qui vulnérabilisent, invisibilisent et marginalisent les natif-ves, pour tendre vers une reconnaissance politique des différentes communautés des peuples des Premières Nations. Dans son article "*Survivre au désastre*" publié en 2007, Barbara Glowczewski, anthropologue spécialisée dans les stratégies de résistances mises en place par les aborigènes et insulaires d'Australie, développe l'idée que les personnes autochtones sont en Australie des "réfugiés de l'intérieur", "en exil dans leur propre pays" dont les blessures historiques et psychiques ont été transmises et amassées de génération en génération, produisant à la fois un "désespoir autodestructeur" mais aussi "une résistance tant par la création (...) que la lutte pour la justice".

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES FEMMES DES PEUPLES DES PREMIÈRES NATIONS ?

Dans un rapport publié par le cabinet du Premier ministre australien en 2022 concernant les inégalités auxquelles sont confrontées les femmes autochtones, nous apprenons que ces dernières sont particulièrement affectées par la dépossession des territoires ancestraux, le racisme et la marginalisation sociale : elles sont en premier lieu considérablement touchées par la précarité. Il est à titre d'exemple relevé qu'elles sont significativement plus exposées au risque d'être sans-abri que les hommes autochtones : elles représentent 61 % des 73 000 utilisateur-trices autochtones de services spécialisés destinés aux sans-abris. Étant également surreprésentées dans la plupart des tranches de revenu inférieures et sous-représentées dans les tranches de revenu les plus élevées, elles sont en moyenne moins bien rémunérées que leurs homologues masculins. Sur la question de la justice, il est aussi possible d'observer qu'elles constituent la population carcérale qui connaît la croissance la plus rapide, soit 37 % de la population carcérale féminine, bien qu'elles ne représentent que 2 % de la population totale de l'Australie. De même, le rapport mentionne le fait qu'elles font face à des difficultés spécifiques d'accès aux soins et à l'éducation.

Par ailleurs, les femmes aborigènes et insulaires sont bien plus largement exposées aux violences sexistes et sexuelles que les femmes non-autochtones. Dans ce même rapport, il apparaît que 71 % d'entre elles indiquent avoir été victimes de violences physiques et qu'elles sont également trois fois plus nombreuses à avoir signalé des violences sexuelles au cours de leur vie que les femmes non-autochtones. Invisibilisées, elles sont notamment des cibles pour les agresseurs sexuels qui sont au fait que l'intérêt médiatique, populaire et judiciaire est largement en deçà quand il s'agit d'une affaire qui concerne une femme aborigène ou insulaire. Par conséquent, elles sont surreprésentées dans les cas de disparition ou d'assassinat, avec un taux de meurtres jusqu'à 12 fois supérieur à la moyenne nationale. Plus largement, les personnes issues des peuples des Premières Nations totalisent 17,5 % des cas non résolus de personnes disparues alors qu'ils-elles représentent 3,8 % de la population australienne, soit 984 000 personnes, des absences qui endeuillent depuis des générations les communautés aborigènes et insulaires et qui pèsent sur l'ensemble du pays. Beaucoup dénoncent ainsi le manque de sérieux des autorités à l'égard des disparitions de femmes autochtones, comme Amy McQuire, universitaire et journaliste appartenant au peuple Darumbal qui explique que ce sont les structures coloniales qui sous-tendent cette indifférence générale à l'égard des violences faites aux femmes natives. En effet, elle constate que suite à un cas de disparition, les pistes de recherche privilégiées - souvent la simple balade, l'overdose ou la "fuite avec un autre homme" - sont biaisées et reposent sur des stéréotypes coloniaux qui minimisent les violences disproportionnées que connaissent ces dernières. Une recherche publiée par le British Journal of Criminology en 2022 a par exemple mis en lumière que 75 % des femmes natives assassinées dans le cadre de violences domestiques ont été confrontées à la réticence et à l'inaction policière. Pour Emily Maguire, directrice de l'organisation pour la prévention des violences intrafamiliales Respect Victoria et spécialiste des violences de genre, "les femmes autochtones ne bénéficient pas du respect que reçoivent de nombreuses autres victimes de violence".

Une enquête dirigée fin 2022 par des femmes aborigènes a révélé que depuis 2000, au moins 315 femmes des peuples des Premières Nations ont disparu ou ont été assassinées dans des circonstances qui n'ont pas été élucidées. Ainsi, bien qu'il soit reconnu que ces dernières connaissent un taux de disparition supérieur au reste de la population, il n'existe pas de données chiffrées de la part des autorités australiennes. Interpellé à ce sujet par des femmes politiques, universitaires et journalistes aborigènes, le sénat australien a décidé fin 2021 de diligenter une "enquête parlementaire historique" sur les femmes et les enfants des Premières Nations disparu-es ou assassiné-es en Australie. S'inspirant du modèle canadien où les femmes autochtones sont également exposées à des violences disproportionnées, force est de constater que cette enquête n'a depuis laissé place qu'à un long silence que les femmes et les familles des personnes disparues et assassinées continuent de fustiger. Elles dénoncent le fait que les multiples témoignages transmis dans le cadre de cette enquête, dont la couverture médiatique fut d'ailleurs particulièrement faible, soient maintenant conservés par le Sénat australien, sans aucun retour de leur part. Elles continuent par ailleurs d'exiger l'abolition des structures à la fois coloniales et patriarcales qui exposent et abandonnent les femmes natives aux violences.

Cela souligne le fait que les violences spécifiques vécues par les femmes natives sont les conséquences du racisme, du sexisme et du classisme, soit liées à leur condition d'être à la fois autochtones, femmes et pauvres. Cette analyse entrelacée des rapports sociaux - c'est-à-dire des différentes oppressions - de race, de genre et de classe, a été impulsée par le Combahee River Collective, une organisation féministe, lesbienne et anti-raciste radicale créée dans les années 70 par des militantes Noires, dont la poétesse Audre Lorde. Elles développent, dans le cadre de leur manifeste publié en 1977 "*A black feminist statement*" la nécessité de penser en simultanée les rapports sociaux de domination, pour mettre en lumière le fait que cela crée des implications complexes et multiples dans la vie des femmes Noires, que « personne n'avait jusque-là examiné ». Ce texte a servi de base à la théorisation de plusieurs concepts discutant des croisements des différentes oppressions. Le plus populaire est l'intersectionnalité, théorie élaborée en 1989 par l'avocate afroféministe Kimberlé W. Crenshaw, pour répondre à la problématique observée dans l'exercice de son travail de la difficulté pour les femmes Noires ouvrières et étasuniennes d'obtenir une justice sociale. Si ce concept a profondément bouleversé les études féministes, d'autres tendent à lui être préférés aujourd'hui. En effet, dénaturé par des espaces militants l'utilisant comme verni progressiste, il a tendance à éluder les enjeux de classe et de lutte contre l'impérialisme. Il lui est aussi reproché de penser l'articulation des rapports sociaux comme une simple addition des oppressions. Ainsi, pour mettre en lumière l'aspect davantage multidimensionnel et de co-construction des rapports sociaux, d'autres concepts ont été proposés. À titre d'exemple, la sociologue française Danièle Kergoat parle de coextensivité et de consubstantialité des rapports sociaux et la sociologue étasunienne Patricia Hill Collins "d'interlocking systems", soit d'imbrication des rapports sociaux. Toutefois, ces analyses sont toutes en opposition au féminisme universaliste apparu dans les années 60, largement critiqué par les militant-es anti-racistes qui y voient un féminisme blanc et hégémonique, ignorant le point de vue des femmes faisant à la fois l'expérience du racisme du sexisme et du classisme, et ne répondant seulement aux problématiques rencontrées par les femmes blanches et bourgeoises. En cela, les féminismes dits dissidents, apportent une critique à ce mouvement en analysant l'oppression des femmes sous les éclairages du racisme, de l'esclavage et de la colonisation.

UNE LUTTE QUI CONTINUE

Ainsi, bien que l'autodétermination des peuples des Premières Nations d'Australie leur ait été refusée lors du scrutin du 14 octobre dernier, les aborigènes et insulaires du Détroit de Torrès réfléchissent d'ores et déjà aux initiatives futures dans la lutte pour la reconnaissance de leurs droits. Par ailleurs, les femmes occupent une place centrale dans cette entreprise et en particulier les femmes âgées qui ont à titre d'exemple, une importance majeure dans les communautés aborigènes en tant que gardiennes des lois rituelles et des connaissances spirituelles. Elles ont été et continuent d'être les remparts principaux de la conquête coloniale et des oppressions postcoloniales qui persistent. ■



LE RÉARMEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Lors de la conférence de presse d'Emmanuel Macron le 16 janvier dernier, la notion de "réarmement" a été au centre des vœux du Président : dans la perspective d'une France "plus forte", il a plaidé pour un réarmement civique, académique, scientifique, technique, industriel, agricole et enfin démographique du pays. C'est cette dernière formulation qui a suscité un grand nombre de critiques au sein des mouvements féministes, mais aussi des mouvements anti-racistes. Alors que les contours de ce plan tendent à se préciser avec la mise en place d'un bilan de fertilité à 25 ans et le remplacement de l'actuel congé parental par un congé de naissance qui prévoit d'être à la fois plus court et mieux rémunéré, décryptons l'historicité et les enjeux politiques sous-jacents à cette annonce qui justifie l'ampleur des réactions.

Les analyses concernant les sexualités, la procréation ou la maternité, ont toujours été centrales dans la production des savoirs féministes. Ces dernières ont largement travaillé sur l'appropriation de la fonction reproductive des femmes par l'État, les enjeux de la dévalorisation de leur position sociale et du travail domestique. C'est notamment le cas de la féministe italienne et matérialiste Sylvia Federici, autrice de l'ouvrage *Caliban et la sorcière : Femmes, corps et accumulation primitive* publié en 2004, travail qui fait référence dans le champ des études de genre. Elle y développe le fait que les questions de croissance démographique et de reproduction devinrent des préoccupations étatiques dès les XVIes et XVIIes siècles en raison d'une crise démographique liée au génocide des populations autochtones dans les Amériques et les Caraïbes - dont 90 à 95 % d'entre elles furent par endroit décimées par la violence coloniale - et à une baisse de natalité vertigineuse en Europe. À titre d'exemple, la population de l'actuelle Allemagne fut divisée d'un tiers. Cette crise démographique réciproque dans les colonies et en Europe entraîna la première crise économique internationale qui atteint son paroxysme dans les années 1620-1630 : le commerce étant quasiment à l'arrêt, les États européens commencèrent alors à élaborer des politiques de population dans l'objectif d'impulser un rebond de la main d'œuvre et de la force de travail. C'est dans ce contexte qu'apparaît l'idée - résolument contemporaine au vu des vœux d'Emmanuel Macron du 16 janvier dernier - que la puissance et la richesse d'une nation sont liées à sa démographie. Il s'agit d'un tournant, à la fois politique et philosophique, qui va impulser une nouvelle perception de l'être humain comme outil de travail et de procréation pour l'État. Ainsi débutent les enregistrements démographiques et les interventions étatiques sur les enjeux liés à la sexualité, à la procréation et à la vie familiale.



UNE GUERRE QUI DÉBUTE CONTRE LES FEMMES POUR LE CONTRÔLE DE LA REPRODUCTION

Ce sont les mesures disciplinaires mises en place par l'État pour impulser un rebond démographique qui anéantirent la maîtrise des femmes sur leur corps et la reproduction. Les États Européens commencèrent par inscrire dans les Codes Pénaux des peines de plus en plus sévères à l'encontre des femmes condamnées pour les "crimes" liés à la reproduction : contraceptions, avortements et infanticides. En dehors de la sorcellerie, les infanticides furent, sur l'ensemble des crimes commis à cette époque, ceux pour lesquels il y eut le plus grand nombre d'exécutions. Ainsi, tout au long des XVIes et XVIIes siècles, les femmes sont massivement persécutées. Des lois sont instituées pénalisant le célibat et l'État organise la surveillance des femmes enceintes dans l'objectif de vérifier que ces dernières n'aient pas recours à une interruption de grossesse. L'édit de 1556 par exemple contraignait les femmes à déclarer leur grossesse auprès des autorités locales. Celles qui ne s'y pliaient pas et dont l'enfant décédait avant le baptême étaient condamnées à la peine de mort, qu'elles en soient responsables ou non. Parallèlement, un des biais par lesquels les femmes perdirent la supervision sur la reproduction fut l'effacement progressif des sages-femmes sur qui pesaient de lourds soupçons, dans les suivis de grossesses et les salles d'accouchement pour laisser la place à des hommes docteurs. Nous assistons alors à un renversement des usages, faisant prévaloir la vie du fœtus sur celle de la mère. La guerre nataliste - lexique qui fait écho à la notion de réarmement employée par Emmanuel Macron - menée à l'encontre des femmes prit une ampleur telle, qu'en Allemagne les femmes étaient châtiées s'il était considéré qu'elles ne témoignaient pas suffisamment d'efforts pendant l'accouchement ou si elles ne montraient pas assez d'affection envers leurs enfants.

Ces quelques exemples de politiques criminalisant le contrôle des femmes sur la procréation menées conjointement à la chasse aux sorcières, conduisirent progressivement à l'asservissement des femmes à l'enfantement, un tournant avec le Moyen-âge, période pendant laquelle les femmes disposaient davantage de contrôle quant à la procréation, par l'utilisation de plantes ou d'herbes, qui permettaient de diminuer la fertilité, d'avorter, ou de stériliser. L'idée que les femmes ne sont pas en capacité de travailler à l'extérieur se diffuse. Elles sont alors évincées d'une pluralité de corps de métier. En conséquence, bon nombre d'entre elles se tournent alors vers la prostitution, si bien qu'elle en devient la première forme de subsistance des femmes. Dès lors, elle fut criminalisée. Si au Moyen-âge la prostitution était à la fois tolérée par les autorités religieuses et étatiques et permettait aux travailleuses du sexe de bénéficier d'un régime de salaire élevé, au XVIIe siècle la situation s'inverse. Les bordels sont fermés, le viol des femmes prostituées cesse d'être punissable. Les femmes soupçonnées d'avoir recours à la prostitution sont sujettes à un ensemble de châtiments passant du bannissement, aux humiliations, aux flagellations jusqu'à la torture.

Ces attaques envers l'ensemble des travailleuses s'inscrivent dans la nouvelle forme qui émerge à cette époque de ce que l'on appelle la division sexuelle du travail, concept en partie développé par la sociologue Danièle Kergoat qui désigne la hiérarchisation et l'assignation des tâches productives - soit rémunérées - aux hommes et reproductives aux femmes. Les femmes ont ainsi été au cours de l'histoire largement contraintes et forcées de procréer. Dans ce nouvel ordre patriarcal, la famille hétérosexuelle se transforme en l'une des institutions les plus importantes, parce qu'elle rend à la fois possible l'appropriation, mais aussi la dissimulation du travail des femmes. Il ne s'agit plus seulement d'une institution politique, mais d'un espace de travail dans lequel le mari devient le représentant de l'État chargé de contrôler son épouse et les enfants. Le travail reproductif et domestique a été, et continue d'être profondément déconsidéré et perçu comme découlant de vertus naturelles associées aux femmes. Cette représentation, qualifiée d'**essentialiste** parce qu'elle

réduit les femmes à une essence, c'est-à-dire à une nature propre à leur genre, a largement été critiquée et déconstruite par les mouvements féministes. Ces dernières ont insisté sur le rôle central, mais invisibilisé et déprécié du travail domestique dans le fonctionnement des sociétés, comme le démontrent par exemple les analyses sur le **travail du Care** - soit relatif aux soins - largement porté historiquement par les femmes non blanches aux postes de nourrices, d'infirmières ou de lavandières pour n'en citer que quelques-uns. C'est notamment pour cette raison que des mouvements féministes portent la revendication d'une rémunération du travail domestique, notamment par la "Wages for Housework International Campaign", la Campagne Internationale sur les Salaires pour les Travaux Ménagers fondée par la militante féministe et anti-raciste étasunienne Selma James en 1975.



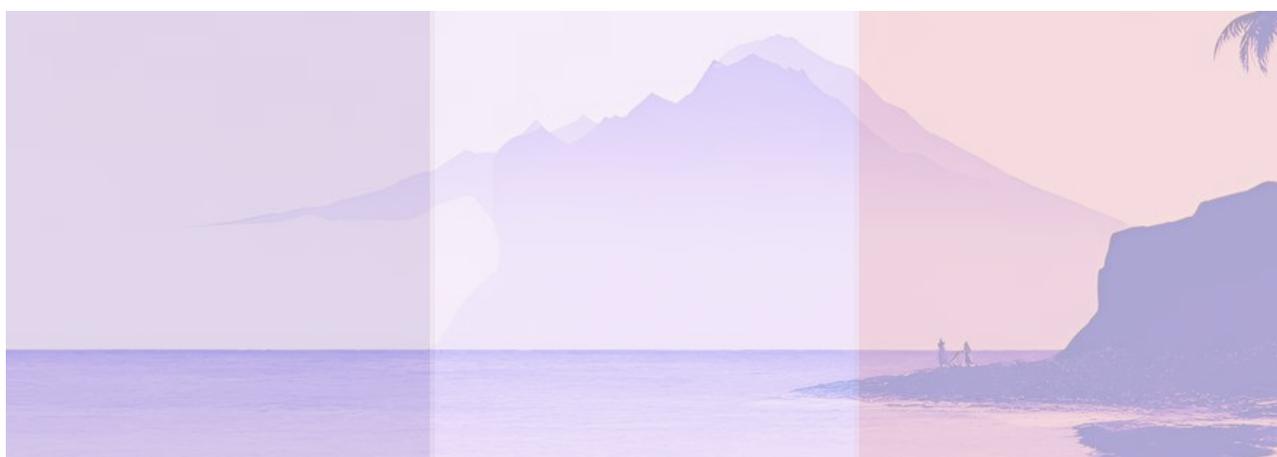
LES FEMMES AFRICAINES : AU CŒUR DE L'INDUSTRIE DE REPRODUCTION

Parallèlement, dans les Amériques et les Caraïbes où les puissances coloniales espéraient disposer d'une main d'œuvre considérable, l'hécatombe des peuples autochtones motive les Européens à chercher ailleurs de la force de travail. C'est ainsi que débute la traite transatlantique au XVIe siècle et la mise en esclavage d'africain-es qui seront dès le XVIIe siècle, un million à produire pour les puissances européennes plus de richesse que les travailleur-ses européens eux-mêmes, ce qu'on appelle la division internationale du travail. La féministe décoloniale Françoise Vergès souligne dans son ouvrage *Le ventre des femmes*, que pendant des siècles la reproduction de la force de travail pour les puissances européennes a largement reposé sur les femmes africaines et malgaches dont les enfants étaient capturé-es et déporté-es vers les Amériques pour être esclavagisé-es, travail qui continue d'être masqué dans les analyses de la division internationale du travail. Il est également possible de constater que toutes les colonies n'ont pas organisé de

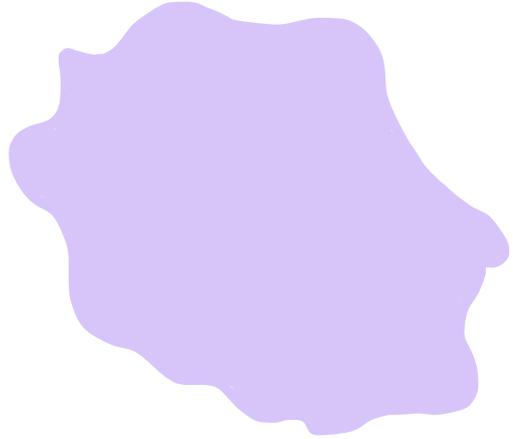
la même manière le "réapprovisionnement" des corps mis en esclavage. Dans les colonies françaises par exemple, la reproduction s'organisait par l'importation régulière d'africain-es, soit par ce que l'on appelle la reproduction marchande. Ainsi, les femmes enceintes continuaient de travailler jusqu'au quasi-terme de leur grossesse et y retournaient juste après l'accouchement. Les nourrissons étaient quant à eux laissés à leur sort. Aux États-Unis, à l'inverse, les autorités coloniales ont choisi, après calcul des coûts et bénéfices, de miser sur la reproduction physique, c'est-à-dire au sein même des colonies. L'ensemble des puissances coloniales furent finalement contraintes d'opter pour cette seconde organisation suite à l'interdiction de la **traite** en 1808 par la loi fédérale. Pour répondre à cette interdiction d'importation de main d'œuvre, l'ensemble des femmes esclavagisées dans les colonies, devenues les socles du bon fonctionnement du système esclavagiste, furent contraintes par leurs maîtres de produire de nouveaux travailleur-ses. Cela accrut grandement la vulnérabilité des femmes esclavagisées quant aux violences sexuelles. Elles pouvaient être violées six à douze semaines après avoir accouché dans l'objectif de produire au plus vite un nouvel enfant. À peine nés, les enfants dérobés à leur mère devenaient une monnaie d'échange et entraient dans le circuit esclavagiste.

QUI PEUT OU DOIT NAÎTRE ?

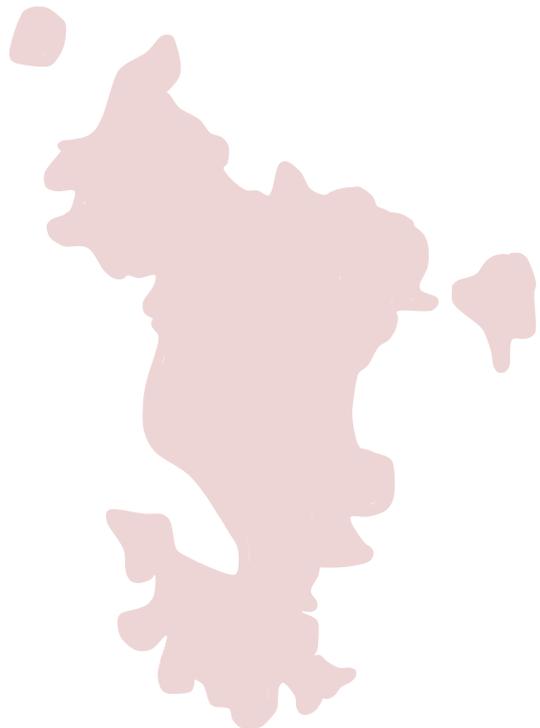
Malgré le fait que les situations des femmes racisées dans les colonies et celles en Europe soient très différentes du fait de la violence spécifique de l'esclavage, nous pouvons observer que les corps féminins furent considérés comme des machines à enfanter naturelles œuvrant pour la reproduction de la force de travail. Il est cependant central de souligner le fait que les femmes racisées, notamment Noires, n'ont pas été assignées historiquement aux mêmes politiques de reproduction que les femmes Blanches. C'est ce qu'illustre le travail de la chercheuse en étude de genre Myriam Paris dans son ouvrage *Nous qui versons la vie goutte à goutte. Féminismes, économie reproductive et pouvoir colonial à La Réunion*. Cette recherche analyse la dichotomie des politiques de natalité mises en place par l'État en France hexagonale et dans les Outre-mer suite à la Seconde Guerre mondiale, qui ont rendu possible dans les années 70 des milliers d'avortements et de stérilisations forcés des femmes réunionnaises. Elle explique que dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'État français place au cœur de sa stratégie de reconstruction du pays - toujours dans l'optique que la population fait la force d'une nation - une hausse de la démographie. L'État souhaite ainsi que les femmes enfantent davantage. Comme l'explique Françoise Vergès, de nouvelles politiques natalistes sont ainsi instituées sur le territoire, notamment par la création d'institutions qui encouragent la maternité telles qu'un Ministère de la population, la Protection Maternelle Infantile, l'Institut National d'Études Démographiques ou les Caisses d'Allocations Familiales. À l'inverse dans les Outre-mer, alors que sont criminalisés dans l'hexagone les recours à la contraception et à l'avortement, l'État met en place des politiques anti-natalistes, une dichotomie parfaitement mise en lumière par les déclarations de Michel Debré, député à La Réunion dans les années 70 et futur ministre sous les Présidents Pompidou, De Gaulle et Coty, qui expliquait que la mission de la femme française est de "donner la vie, assurer la famille, perpétuer l'espèce", et qu'ainsi, "renoncer à la mission féminine d'être source de la vie, c'est accepter qu'une nation, qu'une civilisation se couchent pour mourir", tout en développant parallèlement l'idée que les femmes des Outre-mer faisaient quant à elles trop d'enfants, en raison d'une prétendue sexualité "tropicale". Or, dans le contexte de décolonisation des années 60, l'État français craint qu'une hausse de la démographie ne soit vectrice d'impulsions révolutionnaires et de soulèvements dans les Outre-mer. Il leur apparaît alors nécessaire de discipliner la sexualité des femmes Noires afin de faire baisser les naissances.



C'est à cette époque que se développe l'idée que la surpopulation entraînerait la misère, et ainsi le postulat qui rend les femmes Noires responsables du *sous-développement*. Par ailleurs, ces discours, qui tiennent les femmes racisées pour responsables de nos maux contemporains continuent de circuler, notamment par le biais de certaines argumentations écologistes, qui font de la surpopulation dans les pays les plus pauvres une des causes majeures du réchauffement climatique. Pourtant, comme l'étaient de nombreuses études, les responsabilités de la crise écologique sont très largement celles des pays occidentaux et de leurs modes de consommation. Ce sont par ailleurs, les femmes des "pays du Sud" qui en sont les plus affectées. Aussi, ce stéréotype raciste d'une sexualité débridée encore trop souvent associée aux personnes Noires, s'inscrit dans des rhétoriques coloniales et dans l'histoire de l'esclavage, ce qui perpétue leur exclusion de la communauté nationale. Myriam Paris explique ainsi que c'est parce qu'encouragés par l'élan des politiques et des propagandes anti-natalistes des autorités françaises dans les Outre-mer, que des médecins décidèrent de pratiquer sur des milliers de femmes de La Réunion des avortements et des stérilisations sans leur consentement alors que des millions d'entre elles risquaient la mort chaque année dans l'hexagone en interrompant leur grossesse dans de douloureuses conditions. Ces opérations, pratiquées sous prétexte d'opérations bénignes, l'ont été parfois sur des fœtus de 7 à 8 mois.



Plus de 60 ans après ces événements à La Réunion, nous pouvons constater que les politiques natalistes croisées entre les Outre-mer et l'hexagone sont toujours d'actualité. En effet, alors qu'Emmanuel Macron parle de la nécessité de "permettre un réarmement démographique" pour rendre la Nation française plus solide, il semblerait que ces mesures ne concernent pas les Outre-mer et en particulier Mayotte, département le plus pauvre de France, où un plan de maîtrise de la natalité a été introduit. L'État prévoit la mise en œuvre d'un ensemble de mesures qui ont été annoncées par l'ARS, l'Agence Régionale de Santé, comme la sensibilisation à la contraception, la distribution gratuite de préservatifs, ainsi que la stérilisation des femmes mahoraises et comoriennes en leur proposant une ligature des trompes, en lien avec les services de la Protection Maternelle et Infantile et le Centre hospitalier de Mayotte, une opération toujours difficile à obtenir pour les femmes, en particulier jeunes dans l'hexagone. Olivier Brahic, directeur de l'ARS, justifie cette annonce par le fait que la croissance démographique de Mayotte pressurise les infrastructures médicales du département qui ne sont plus en capacité de porter l'ensemble de la population. Or, il est important de rappeler que les problématiques de hausse démographique ne sont pas les causes de la pauvreté, mais bien les conséquences, une critique que reprend la vice-présidente de la Ligue des droits de l'Homme Marie-Christine Vergiat qui condamne fermement les propositions de stérilisation faites aux femmes de l'Archipel.



DES POLITIQUES DE REPRODUCTION QUI DÉPENDENT DES INTÉRÊTS DES ÉTATS

Il est ainsi possible d'affirmer que la gestion de la natalité à travers l'histoire s'inscrit dans les intérêts politiques et économiques des gouvernements. En ce sens, des militant-es antiracistes comme Douce Dibondo, journaliste et militante lesbienne et afroféministe, autrice du récent ouvrage *La charge raciale. Vertige d'un silence écrasant*, ou le média associatif "Tant que je serai Noire" qui s'intéresse à la justice reproductive, ont analysé le fait que l'annonce de la nécessité d'un réarmement démographique n'est pas sans lien avec la loi immigration adoptée le 11 décembre 2023 à l'Assemblée nationale, dont les textes sont particulièrement répressifs à l'égard des personnes migrantes. Ces mesures, qui s'encrent toutes deux dans le tournant nationaliste opéré par le gouvernement d'Emmanuel Macron, semblent indiquer un choix politique, celui de ne plus compter sur l'immigration pour le peuplement de la France, mais sur une natalité "patriotique" et blanche. C'est aussi ce que semble prouver la volonté de mettre un terme au droit du sol à Mayotte - soit de ne plus permettre l'accès à la citoyenneté française même si l'on est né.e en France - annoncée par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin le 11 février. Cette déclaration a suscité de vives inquiétudes pour ses conséquences sur le département, mais aussi parce qu'elle pourrait être l'ébauche du détricotage du droit à la nationalité à l'échelle nationale, les Outre-mer servant souvent de "laboratoire" aux mesures appliquées dans l'hexagone. Par ailleurs, il est central de souligner que les questions liées à la natalité sont des préoccupations au cœur des mouvances d'extrême droite, si bien que tous les deux ans sont organisés des "sommets de la démographie" à Budapest par le Premier ministre et leader de l'extrême droite hongroise Viktor Orbán, auxquels assistent Giorgia Meloni, Première ministre nationaliste de l'Italie, ainsi que les deux figures de l'extrême droite françaises Eric Zemmour et Marion Maréchal. Cette obsession pour ces thématiques s'inscrit dans les mythes racistes de l'invasion migratoire et du grand remplacement soutenus par ces mouvances - et plus seulement manifestement - qui se sont largement félicitées des mesures prévues par le gouvernement d'Emmanuel Macron pour rendre possible ce réarmement démographique. ■

LES FEMMES EN TÉLÉRÉALITÉ

MÉPRIS SOCIAL
AU CROISEMENT
DU CLASSISME ET
DU SEXISME ET
INFILTRATION DU
PATRIARCAT AU
SEIN DU
FÉMINISME

Le 5 février dernier, Loana Petrucciani, candidate et gagnante de la première saison de *Loft Story*, était invitée sur le plateau de *Touche Pas à Mon Poste* pour témoigner du viol dont elle a été victime. Encore profondément ébranlée, cette dernière explique souffrir de signes visibles de ce traumatisme, qui affecte notamment son élocution. Alors qu'elle développe avec difficultés les circonstances de ce viol, sont diffusées à l'écran des photos de son corps dénudé et meurtri sommairement floutées. Les spectateur-trice-s sont également témoins des comportements irrespectueux des chroniqueur-ses et de l'animateur Cyril Hanouna à l'égard du récit de Loana Petrucciani : ricanements, rires étouffés en hors champ, fous rires contenus et sourires, la séquence a fait grand bruit et a par ailleurs entraîné la mise en demeure de la chaîne C8, accusée de ne pas avoir mis fin à la séquence en dépit de la "situation manifeste de profonde détresse" de l'invitée. Quelques jours auparavant, la candidate Mélanie Orl révélait sur ses réseaux sociaux, le visage encore tuméfié, avoir été victime de violences conjugales de son ex-compagnon, tout en partageant un discours préventif à sa communauté : « Les filles, sachez que le round 1 est toujours suivi du round 2, et ainsi de suite, tant qu'il n'y a pas k.o ! Fuyez ça ! J'ai eu le courage de partir malgré les sentiments, les projets etc (...) je n'accepterais jamais ce genre de choses. Je vous en supplie, faites pareil ! ». Dans la foulée, Bastos, également candidat de télé-réalité, l'accusait d'avoir "teasé" sa prise de parole. Les exemples de ce type, qui illustrent le fait que les violences que vivent les femmes issues de télé-réalité sont particulièrement perçues comme des sujets dérisoires, sont nombreux. Mais comment expliquer ce mépris à leur endroit de l'ensemble de la société d'une part, mais aussi des milieux féministes d'autre part ?

DES FIGURES CATHARTIQUES ?

Les femmes de télé-réalité sont le condensé de plusieurs archétypes féminins qui leur collent à la peau et qui galvanisent la haine masculine. Elles sont en premier lieu ramenées à la bimbo, figure analysée par l'artiste Garance Bonotto dans le cadre de sa pièce *BIMBO ESTATE* en 2018 et dans sa suite d'articles intitulée "*Ode à la bimbo*" publiée dans le magazine numérique *Manifesto XXI* en 2019. Cette dernière y retrace l'histoire et les fonctions sociales de cette "créature audiovisuelle" chargée en imaginaire et en représentations qui, bien qu'elle apparaît dans les années 90, tire ses origines des actrices hollywoodiennes "bombshells" des années 20 jusqu'aux années 40, connues comme les premières "sex-symbol" et réduites sur les écrans et par la société à leur "sex-appeal". Elle développe l'idée que la bimbo, à la fois perçue comme vulgaire, écervelée, et refaite, construite autour du triptyque blondeur, minceur et forte poitrine, "condense tout ce que la société condamne". En ce sens, la star de télé-réalité partage avec la bimbo un ensemble de représentations avec lesquelles elles sont toutes deux affiliées : celle de la fille facile, à la sexualité débridée, qui ne se respecte pas ; celle de la cagole, la fille du sud provocante et outrancière à laquelle s'ajoute un dédain territorial ; mais aussi à celle de la putain. En effet, beaucoup de candidates, en particulier dans les années 2000 et 2010 ont, avant d'entrer dans le milieu de la télé-réalité, été strip-teaseuses ou gogo danceuses, des professions qui se rapportent au travail du sexe selon le STRASS, le Syndicat du TRAVAIL Sexuel. Or, comme le souligne la psychologue Gail Pheterson dans son ouvrage publié en 1996 *Le prisme de la prostitution*, toutes les femmes sont menacées par le whore stigma, le stigmate de la putain, c'est-à-dire le fait d'être associée à une prostituée. Par ailleurs, ces archétypes, qui sont tous connotés de manière péjorative, n'ont pas d'équivalents masculins ; ils laissent transparaître leur slutshaming sous-jacent, soit l'humiliation et la culpabilisation des femmes concernant leur tenue, leur comportement ou leur vie sexuelle. Ces derniers disposent ainsi d'une fonction disciplinaire : derrière ces construits sociaux, ce sont bien les femmes dans leur ensemble qui sont visées.



UN MÉPRIS DE CLASSE

Les stars de télé-réalité sont pour la plupart issues de milieux populaires et défavorisés. Par ces archétypes, se structure ainsi un discours profondément classiste. Connues dans le cadre de programmes dits de masse que sont les télé-réalités - considérées comme le divertissement le plus abrutissant par excellence - les candidates se voient être affectées encore plus durement que leurs homologues masculins par l'image très péjorative de ces émissions. En ce sens, les préjugés d'inculture et de stupidité qui pèsent sur l'ensemble des femmes de télé-réalité s'inscrivent au croisement de ce mépris social et du sexisme. À titre d'exemple, Nabilla, qui était interrogée en 2021 sur le plateau de l'émission *Quotidien* sur le fort taux d'abstention dans le cadre des présidentielles, soumettait l'idée de permettre le vote à distance par le

biais du vote électronique, un commentaire qui a suscité des vagues de moqueries à l'égard de l'influenceuse. D'autres ont connu un traitement similaire, ce qui nous amène à penser que dès lors qu'elles s'expriment sur des faits d'actualité, on ne cesse de leur rappeler qu'elles ne possèdent ni la légitimité ni le **capital culturel** nécessaires pour s'exprimer sur ces sujets. Nous pouvons songer à Polska et Tootatis notamment, qui après s'être exprimées au sujet de la réforme des retraites, avait été l'objet sur l'émission *Quotidien*, de moqueries misogynes et classistes de la part d'un chroniqueur qui, pour discréditer leur engagement les dépeignait de la sorte : "Elles sont notamment célèbres pour s'être fait recaler d'un restaurant à cause de leur décolleté plus profond que le trou de la Sécu".

Les femmes issues de télé-réalité se voient régulièrement exclues des considérations des milieux féministes. Mais pour quelles raisons les représentations qui gravitent autour des femmes de télé-réalité sont-elles perçues comme dégradantes à la fois par l'ordre patriarcal, mais aussi par certains milieux féministes ? Pourquoi le regard moralisateur qui leur est porté quant à la manière de se vêtir, de s'apprêter, de se maquiller et de se tenir, semble s'étendre au espaces militants féministes pourtant en lutte contre les injonctions faites aux femmes ? Ce rejet de la "fille de télé" par les milieux féministes semble reposer sur une dualité entre cette figure - et ce qu'elle représente - et celle de *la féministe*. Effectivement, les candidates de télé-réalité sont souvent perçues comme l'opposée de la figure de la féministe, accusées d'être des complices au patriarcat, en premier lieu par leur participation à des émissions qui dégraderaient l'image de "*la femme*". Cette observation est également partagée par la militante féministe Valérie Rey-Robert, autrice de l'ouvrage *Télé-réalité : la fabrique du sexisme* publié en 2022, qui explique dans un entretien pour le magazine *Manifesto XXI* que : "Dans le milieu féministe, je me demande s'il n'y a pas parfois une forme de victim-blaming inconscient : celles qui y vont sont considérées comme desservant la cause, donc méritant d'être maltraitées". Si les études sociologiques sont, en effet, nombreuses à démontrer le fait que les programmes de télé-réalité sont construits sur des stéréotypes de genre et la **culture du viol**, il n'est pas fondé de faire porter la responsabilité sociale du sexisme et des injonctions masculines sur les candidates de télé-réalité, ces émissions étant plus largement le produit d'une société inégalitaire entre les femmes et les hommes.

POURQUOI UN TEL REJET DE LA PART DES MILIEUX FÉMINISTES ?

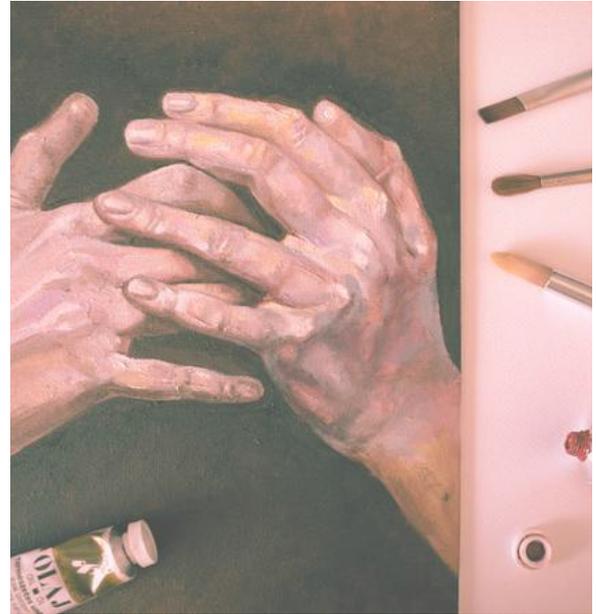
Par ailleurs, l'accusation de certains mouvements féministes à l'encontre des femmes issues de programmes de télé-réalité de faire régresser et reculer les acquis en termes d'émancipation des femmes, s'appuie sur un profond mépris lié à leur performativité de genre, concept développé par la philosophe Judith Butler dans le cadre de son ouvrage *Trouble dans le genre* publié en 1990. Ce concept met en lumière le fait que chacun-e d'entre nous performe continuellement son genre, par le biais d'une répétition continue de pratiques à partir de modèles associés au fait d'être homme et au fait d'être femme. En ce sens, ce sont ces pratiques répétées quotidiennement qui instituent notre genre, et non l'inverse. Ainsi, nous pouvons avancer que c'est "l'hyper" performativité de la féminité des candidates de télé-réalité que ne pardonne pas les milieux féministes. En effet, en adoptant les injonctions attendues des femmes et en surjouant une hypersexualité, que ce soit à travers la chirurgie esthétique, le maquillage ou les vêtements, ces dernières se rendraient coupables d'être des ennemies du féminisme, des produits à la fois passifs et (in)conscients de la domination masculine. Si les femmes sont incitées dès leur plus jeune âge à miser sur leur apparence, elles sont condamnées socialement à l'âge adulte quand elles osent capitaliser dessus, un paradoxe qui laisse transparaître la dévalorisation des codes sociaux associés à la féminité et le sexisme intériorisé des milieux militants. Pour reprendre l'analyse de Garance Bonotto, la candidate de télé-réalité est, comme la bimbo, considérée de deux façons : au mieux comme une pauvre fille, perdue, "fragile" et "manipulable" qu'il faudrait aider, et au pire comme une figure "méprisable" et "intéressée".

DES FIGURES PRAGMATIQUES ET TRANSGRESSIVES

Or, toutes ces considérations leur confisquent leur agentivité - soit la capacité à agir sur soi et sur son environnement - et masquent la transgression sociale qu'elles opèrent en poussant à son paroxysme une féminité dite outrancière. Si un nombre important de femmes jouent à l'équilibriste entre les attentes contradictoires et multiples qui pèsent sur elles, ces dernières, plus pragmatiques, semblent accepter la chute, ayant saisi que le créneau de validation sociale des femmes est mince voire inexistant. Elles font ainsi loupe sur le caractère culturel et inatteignable des injonctions faites aux femmes : en se les appropriant et en les exagérant, elles les troublent et les tournent paradoxalement en ridicule. De cette façon, elles opèrent un trouble à l'ordre patriarcal. En conséquence, la société, friande de les voir échouer là où elles ont réussi, jubile devant leur chute. Les voir se soumettre au patriarcat, s'assagir, rentrer dans le rang et se dégrader, suscite une exaltation particulière, qui peut être observée dans le traitement réservé à Loana Petrucciani, comme a pu l'analyser le journaliste Paul Sanfourche dans son ouvrage *Sexisme story* publié en 2021 : "Trop belle et trop mince, on la jalouse et on l'insulte parce qu'elle est désirable. Trop vieille et trop grosse, on la rejette, on la raille, bien heureux de voir l'ancienne idole chuter dans le monde des mortels". Dans le cadre de ce portrait appuyé par des entretiens avec



Loana Petrucciani et croisé d'une analyse sociologique, l'auteur développe également l'idée que l'ex-candidate concentre toutes les violences faites aux femmes.



Pour autant, nous pouvons observer qu'un nombre croissant de mouvements féministes et de militant-es tendent à porter un autre regard sur les candidates de télé réalité. Par ailleurs, bien qu'évincées des **féminismes hégémoniques** - soit dominants - les femmes particulièrement stigmatisées ne les ont pas attendues pour s'organiser politiquement. À ce titre, les initiatives sont nombreuses comme le montre par exemple le féminisme pute ou le STRASS, le Syndicat du TRAVAIL Sexuel qui luttent pour la défense des droits et des conditions de travail des travailleuses du sexe. Dans le cadre du milieu de la télé réalité, nous pouvons aussi observer le fait que les candidates montent de plus en plus au créneau contre les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement permis par les productions dans les programmes. C'est notamment le cas d'Alix Desmoineaux et de Nathanya Son, qui ont impulsé le Me Too télé réalité par la dénonciation d'un candidat particulièrement populaire, mais aussi d'Aurélié Preston, qui lutte depuis plusieurs années contre toutes les formes de harcèlements, y compris celui qui sévit dans le milieu de la télé réalité et dont elle a été victime. ■

Voir glossaire p.34

CHRONIQUE D'UNE LECTURE

Paola Tabet est une ethnologue italienne ainsi qu'une figure centrale de l'anthropologie féministe et du féminisme matérialiste, théorie qui transpose les analyses marxistes quant à la classe sociale sur le patriarcat. Son ouvrage *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel* publié en 2004 est le résultat de plusieurs années de recherches sur "la division sexuelle du travail", soit l'assignation des femmes à des tâches et des postes moins complexes et le plus souvent à visées reproductives, ce qui constitue par ailleurs pour Tabet, le fondement de la domination des hommes sur les femmes. À travers cet ouvrage, elle s'affaire à déconstruire cette "grande arnaque" qu'est la

représentation occidentale binaire qui oppose la femme qui "vend son corps", que l'on qualifie de "prostituée", de la femme mariée et la mère respectable. Pour cela, elle s'appuie en premier lieu sur le concept de "whore stigma", le stigmate de la putain, développé par la chercheuse étasunienne Gail Pheterson. Gail Pheterson explique que la menace d'être associée à la

figure de la prostituée et au déshonneur qui y est associé plane sur l'ensemble des femmes. Pourtant, Tabet démontre que la figure de la putain et de la femme mariée ne sont pas des opposées : c'est à travers son concept de continuum économique-sexuel, qu'elle analyse ce qui relie l'institution du mariage à la prostitution. Tout d'abord, elle développe l'idée que dans un

contexte de domination des hommes sur les femmes et d'un accès différencié aux ressources, il n'existe pas d'échanges réciproques de sexualités, mais une prestation des femmes contre compensation des hommes. Selon elle, cette dichotomie construite entre le mariage et le rapport sexuel induisant une transaction

financière, sert à invisibiliser les aspects économiques du mariage et des travaux domestiques, sexuels et reproductifs fournis par les femmes. Si ces travaux ne sont pas rémunérés, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne sont pas compensés. En ce sens, cette compensation peut prendre différentes formes, davantage acceptées socialement que celles des relations tarifées, par le statut, le

**PAOLA
TABET**

**LA
GRANDE
ARNAQUE**

MAIS POURQUOI LES RELATIONS SEXUELLES TARIFIÉES SONT-ELLES L'UNE DES SEULES FORMES D'ÉCHANGES ÉCONOMICO-SEXUELS À ÊTRE STIGMATISÉES ?

prestige social, les biens ou le salaire du mari par exemple. Par conséquent, les échanges économico-sexuels entre les femmes et les hommes dans le cadre des relations hétérosexuelles s'étendent des rapports considérés comme légitimes tels que le mariage, à ceux qui sont les plus stigmatisés, tels que les relations tarifées. Pour démontrer son analyse, Tabet s'appuie notamment sur un recueil de données ethnologiques et sur le travail de terrain qu'elle a mené auprès des femmes de Niamey au Niger en 1986. À partir de ces éléments, elle constate en premier lieu qu'à travers les époques ou les sociétés, ce qui relève de la prostitution ou du mariage varie. Par exemple, chez les Malaya de Mathare - soit les travailleuses du sexe à Nairobi au Kenya, il est possible d'observer que la frontière entre mariage et prostitution est poreuse. Certaines personnes prostituées effectuent un travail qui peut se rapprocher de celui de l'épouse en proposant aux clients une écoute, de quoi se restaurer et l'hospitalité pour la nuit. C'est ce que l'anthropologue Edwin Ardener qualifie de "*quasi uxorial qualities*", des qualités quasi-conjugales. Il est possible de trouver ce type d'organisation chez les Amharas d'Éthiopie où il existe un type de mariage se nommant "*damoz*" dans lequel les hommes s'unissent à une "épouse-auberge" sur une durée limitée. Cet échange économico-sexuel fixe par ailleurs les rémunérations qui reviendront à l'épouse en échange de services domestiques et sexuels. Pour Paola Tabet, quelle que soit la forme que prend l'échange économico-sexuel, il est un moyen pour les femmes de tendre vers une répartition des ressources. Pour les "femmes libres" au Niger et au Nigeria par exemple, la prostitution peut notamment être un levier pour échapper au travail domestique ou à sa gratuité, mais également aux violences conjugales dans le cadre du couple. Dans son ouvrage *Le prisme de la prostitution*, Gayle Petherson explique qu'une étude menée aux États-Unis a par ailleurs mis en lumière le fait que pour des femmes travailleuses du sexe ayant connu des violences, la prostitution pouvait leur permettre de reprendre le contrôle de leur sexualité en posant les conditions d'un rapport sexuel.

La prostitution représente de multiples menaces pour l'ordre patriarcal. En premier lieu, elle peut permettre aux femmes d'échapper aux sphères traditionnelles du couple et au travail domestique et reproductif qui le soutient. En tarifant de manière explicite les relations sexuelles, les travailleuses du sexe révèlent et démasquent les enjeux économiques dans le couple hétérosexuel, souvent pensé comme une oasis romantique dénué d'enjeux de domination. Le stigmate de la putain est ainsi un outil de discipline pour l'ensemble des femmes, en particulier pour celles qui tentent de s'extraire de la norme.

Tabet en vient à conclure que les femmes, quelle que soit leur place sur l'échiquier du continuum économico-sexuel sont les perdantes de cette grande arnaque. Cette asymétrie quant à l'accès aux ressources qui entretient un rapport de dépendance des femmes envers les hommes, les contraint ainsi à utiliser le capital dont elles disposent, le sexe. Ce qui rend cet ouvrage remarquable est la manière dont Tabet parvient à se détacher du regard moralisateur, accusateur et stigmatisant très souvent posé sur les travailleuses du sexe pour proposer une analyse complexe du contexte de domination dans lequel ces pratiques s'exercent. ■

CHRONIQUE D'UNE LUTTE

Le 7 mai dernier, s'est ouvert le procès dit de la "dernière chance" devant la Cour d'appel de Paris, porté par Tran To Nga contre quatorze firmes agrochimiques étasuniennes dont Bayer Monsanto, accusées d'avoir agi pour le compte des États-Unis dans la fabrication d'une arme chimique, appelée l'agent orange, utilisé dans le cadre de la guerre du Viêt Nam, qui dura de 1955 à 1975. Cet herbicide, qui tire son nom de la couleur des barils dans lesquels il était contenu, a été déversé par les forces étasuniennes dès 1961, dans l'objectif de détruire les cultures et les forêts vietnamiennes dans lesquelles étaient caché-es les guérilleros et guérilleras - les combattant-es - vietnamien-nes, pour les débusquer et les affamer. Lors de cette guerre chimique d'une ampleur inédite menée par les États-Unis contre le Viêt Nam, plus de 10 % du Sud du pays - où 80 millions de litres furent épandus - ont été touchés par le défoliant. Ce produit, particulièrement toxique et puissant, agissait en seulement quelques heures, anéantissant et brûlant les végétations. S'infiltrant dans les sols, il a ainsi empoisonné l'ensemble des ressources environnementales, contaminant l'eau et l'ensemble de la chaîne alimentaire. Tran To Nga, journaliste en lutte au sein du Front national de libération a été contaminée pour la première fois par l'agent orange en 1966 à l'âge de 24 ans, alors qu'elle couvrait la résistance vietnamienne. Aujourd'hui, âgée de 82 ans, elle est atteinte de plusieurs pathologies, dont un cancer du sein, des tuberculoses récurrentes et du diabète de type 2, attribuées d'après une analyse réalisée en 2011 aux expositions avec l'agent orange. Mais ce dernier continu à ce jour de causer des ravages. Tran To Nga a perdu sa fille aînée à l'âge de 17 mois, principalement en raison d'une malformation cardiaque. Ces deux autres filles ainsi que leurs enfants, présentent également de graves pathologies relatives à des difficultés respiratoires et des malformations vertébrales et cardiaques. Depuis, près d'un demi-siècle après la fin de la guerre du Viêt Nam, il est estimé que les victimes directes et indirectes de l'agent orange s'élèvent entre 2,1 et 4,8 millions de personnes. Chaque année, des milliers d'enfants décèdent ou naissent avec des cancers, des maladies congénitales, neurodégénératives, et de sévères handicaps mentaux et physiques en raison du défoliant.



Les sociétés ayant produit
ou commercialisées l'agent
orange :

Dow Chemical Company,
Monsanto Company,
Hercules Inc., Uniroyal
Chemical Acquisition
Corporation, Uniroyal
Inc., Uniroyal Chemical
Holding Company,
Occidental Chemical
Corporation, Maxus Energy
Corporation, Terra Solutions
INC., Thompson-Hayward
Agriculture & Nutrition,
Diamond Shamrock Chemical
Company, Diamond Alkali
Company, Thompson
Hayward Chemical
Company, Harcos Chemicals
Inc., Pharmacia & Upjohn
Incorporated

Tran To Nga, qui parle “d’extermination familiale” pour décrire les transmissions des effets de l’agent orange de génération en génération, a commencé sa lutte juridique face aux firmes étasuniennes en 2014, date à laquelle elle avait déposé plainte au Tribunal d’Evry. En 2021, le Parquet s’était estimé incompétent pour juger l’affaire, décision dont elle avait alors fait appel. Les sociétés incriminées continuent quant à elles de démentir les accusations, plaidant pour une “immunité de juridiction”, sous prétexte qu’elles n’avaient alors fait que répondre à un appel d’offres. Pour autant, la nocivité de l’agent orange est particulièrement due à un actif, la dioxine, un agent dont l’extrême toxicité était déjà connue depuis 1957. De plus, l’appel d’offres ne fixait pas la nécessité de faire usage de la dioxine. Par conséquent, ce sont les sociétés elles-mêmes qui, malgré le fait qu’elles avaient connaissance de la dangerosité du produit, décidèrent tout de même d’y recourir.

En ce sens, la lutte portée par Tran To Nga vise plusieurs objectifs, en premier lieu celui de voir les sociétés poursuivies rendues responsables de son empoisonnement et celui de sa famille au défoliant. Plus largement, elle souhaite aussi pouvoir impulser une jurisprudence, afin d’aider les millions de victimes de l’agent orange du Viêt Nam, du Laos, du Cambodge - dont les zones frontalières ont également été contaminées - à obtenir justice. Enfin, que soit reconnu un crime d’écocide - soit une destruction irrémédiable de l’environnement, par ces firmes phytosanitaires. Ce jeudi 22 août, la Cour d’appel de Paris a finalement statué en faveur de “l’immunité de juridiction” et a confirmé l’irrecevabilité de la plainte de Tran To Nga. Malgré la tristesse et la déception suite à cette décision “contre la vérité”, Tran To Nga, qui reste déterminée, a annoncé continuer le combat et se pourvoir en cassation. ■

POUR SUIVRE ET SOUTENIR LA LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE DES VICTIMES DE L’AGENT ORANGE :



Ma terre empoisonnée
Vietnam, France, mes combats
Tran To Nga



@collectifvietnamdioxine



Vietnam : agent orange, une bombe à retardement
Thuy Thien Ho, Laurent Indebrings



<https://www.nga-orange.org/indexe68f.html>



Campagne de dons helloasso “APPEL du COMITE de SOUTIEN à TRAN TO NGA dans son procès - 2024” portée par l’Association d’Amitié Franco-Vietnamienne (AAFV)

L'HIR



BÉLIER

Wangari Muta Maathai, aussi appelée “la femme qui plantait des arbres” est née le 1er avril 1940 au Kenya. Biologiste et militante politique en faveur de l’environnement et des droits des femmes, elle est connue pour avoir mené une lutte contre la déforestation du Kenya. Elle reçoit le prix Nobel de la paix en 2004 et fonde une ONG de femmes en lutte contre la déforestation. Elle décède le 25 septembre 2011 des suites d’une maladie.

Mary Beatrice Davidson Kenner, inventrice afro-étasunienne, est née le 17 mai 1912. Elle est notamment à l’origine de l’invention des premières serviettes périodiques, “les ceintures sanitaires” dont elle dépose le brevet en 1957. En apprenant que Kenner est une femme Noire, la société en charge de les commercialiser décide de se retirer du projet. Ce n’est qu’en 1986 que cette invention est brevetée. À ce jour, elle est la femme Noire étasunienne ayant été la plus brevetée. Elle est décédée le 13 janvier 2006.



TAUREAU



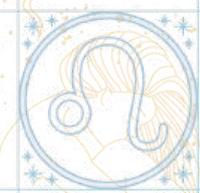
GÉMEAUX

Djamila Bouhired est née en juin 1935 à Alger. Militante au Front de Libération National (FLN) lors de la guerre d’indépendance algérienne, elle sera arrêtée en 1957 et torturée. À 22 ans, elle fait partie des six femmes condamnées à mort pour terrorisme. Graciée en 1959, elle est libérée trois ans plus tard. En 2019, elle se joint auprès de la jeunesse algérienne pour protester contre la cinquième candidature d’Abdelaziz Bouteflika à l’élection présidentielle et le système politique algérien. Elle est l’une des figures majeures de la lutte pour l’indépendance de l’Algérie.

Beatriz Nascimento est née le 12 juillet 1942. Activiste et universitaire afro-brésilienne, elle a notamment travaillé sur les effets du patriarcat et de la colonisation sur l’invisibilisation des femmes Noires en diaspora ainsi que sur les féminismes latinos et transnationaux, des travaux qui ont largement marqué ces champs disciplinaires. Elle a également longtemps milité au sein des mouvements de luttes antiracistes au Brésil. Elle est assassinée le 28 janvier 1995 par le conjoint violent d’une de ses amies.



CANCER



LION

Selma James est née le 15 août 1930. Militante et autrice féministe anti-raciste étasunienne, elle apporte une critique dans les années 70 aux courants féministes majoritaires qui tendent à éluder les enjeux de classisme et de racisme. En 1972, Elle cofonde la “Campagne internationale pour un salaire domestique” pour la rémunération des femmes au foyer, revendication qu’elle continue de défendre à ce jour.

Tránsito Amaguaña, née le 10 septembre 1909 en Équateur, est une militante communiste appartenant au peuple Kayambi. Elle est cofondatrice en 1944 de la Fédération Équatorienne des Indigènes (FEI) qui a pour objectif la défense des droits des peuples des Premières Nations. Au sein de la FEI, elle lutte pour la reconnaissance de la langue Kichwa. Après sa mort en 2009, un centre de documentation sur le mouvement indigène équatorien portant son nom est érigé près de sa maison.



VIERGE

S C O P I E



BALANCE

Ken Saro-Wiwa, né le 10 octobre 1941, était un militant écologiste et un écrivain appartenant au peuple Ogoni, une minorité ethnique du Nigeria. Il co-fonde le MOSOP, le Mouvement pour la Survie du Peuple Ogoni, et lutte contre la destruction des territoires Ogonis par la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise Royal Dutch Shell. Il est arrêté par la dictature militaire et exécuté en 1995 avec huit autres membres du MOSOP. Accusée d'être complice de cette exécution par les familles, la firme, qui n'a pas été condamnée par la justice, a néanmoins été contrainte de ralentir ses activités dans la région.

Amelio Robles Avilá est né le 03 novembre 1889 au Mexique. Dès 1911, il prend part aux combats armés et à partir de 1913 à la révolution d'Emiliano Zapata dans les rangs des forces paysannes pour la restitution des terres aux villageois-es, qui leur avaient été confisquées par l'État pour des investisseurs étrangers. Reconnu depuis les années 30 comme vétéran de la révolution mexicaine, il est la première personne trans vétéran officiellement reconnue dans l'armée mexicaine. Il décède le 09 décembre 1984.

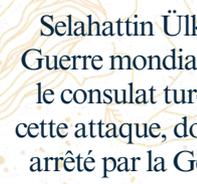


SCORPION



SAGITTAIRE

Faris Odeh, né le 03 décembre 1985, est un jeune palestinien de 15 ans, assassiné en novembre 2000 alors qu'il jetait des pierres sur des chars israéliens dans la Bande de Gaza. C'est une célèbre photographie, capturée quelques minutes avant sa mort sur laquelle il apparaît projetant une pierre vers un tank, qui l'a élevé en symbole de la résistance palestinienne face à l'occupation israélienne.



CAPRICORNE

Selahattin Ülkümen, né le 14 janvier 1914, était un diplomate turc. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Ülkümen sauve plusieurs dizaines de personnes juives. En représailles, le consulat turc est bombardé par des avions allemands. Trois personnes décèdent dans cette attaque, dont la conjointe d'Ülkümen avec qui il attendait un enfant. Ce dernier est arrêté par la Gestapo jusqu'à la fin de la guerre. Il a été fait Juste parmi les Nations le 13 décembre 1989. Il décède le 7 juillet 2003.



VERSEAU

Elisa Loncón Antileo est née le 23 janvier 1963 au Chili et appartient au peuple Mapuche. Cette universitaire, politicienne et militante pour les droits des peuples autochtones fut du 04 juillet 2021 au 05 janvier 2022 la présidente de l'Assemblée Constituante chilienne, instituée suite au soulèvement social de l'Estallido en 2019. Cette assemblée visait la rédaction d'une nouvelle constitution, jusqu'alors héritière d'Augusto Pinochet. Bien que cette dernière n'ait pas été adoptée, Elisa Loncón Antileo continue de porter la lutte pour l'autodétermination des peuples autochtones.



POISSON

Elaine Brown est née le 02 mars 1943. Militante, écrivaine, elle devient la présidente du mouvement de libération révolutionnaire marxiste et afro-étasunien Black Panther Party en 1974 qu'elle décide de quitter en raison du manque de prise en considération du sexisme dans le mouvement. En 1977, elle se tourne vers la défense des prisonnier-es noirs et co-fonde le groupe Mothers Advocating Juvenile Justice en 1998 et la National Alliance for Radical Prison Reform en 2003 qui viennent respectivement en aide aux enfants jugés comme des adultes par la justice et aux prisonniers.

GLOSSAIRE

LES INTÉRÊTS NATIONAUX

définissent les objectifs des politiques intérieures et étrangères des États. Plus largement, la nation correspond, selon l'historien Benedict Anderson à une communauté imaginée qui n'a pas d'existence en soi, raison pour laquelle il est nécessaire de la faire exister par un imaginaire collectif. Elle est ainsi le résultat d'un processus de construction identitaire, qui permet d'identifier qui sont les membres de cette communauté nationale et lesquels ne le sont pas. Ce qu'on appelle l'identité nationale fait alors écho à l'ensemble des croyances, valeurs et normes projetées par un pays à son égard, mais aussi sur les autres. Il est important de noter que l'identité nationale d'un pays n'est pas figée. Elle mute avec le temps et se construit au fil des interactions étatiques et de l'évolution des conflits armés.

L'IMPÉRIALISME

renvoie à la volonté d'une nation de dominer, ou de maintenir une domination à la fois politique, économique et culturelle, principalement des sociétés colonisatrices sur les pays ayant été colonisés.

LES DÉCOLONIAUX ET POSTCOLONIAUX

sont des penseur-se-s qui placent au cœur de leurs analyses le continuum colonial et les effets politiques, économiques et sociaux de la colonisation. Bien que le décolonialisme et le postcolonialisme sont des champs d'étude qui ne sont pas apparus dans les mêmes régions - Amérique du Sud pour l'un, Inde et Moyen-Orient pour l'autre - et que les méthodes ainsi que la temporalité dans lesquelles ces analyses s'inscrivent divergent, leurs travaux restent complémentaires. Les féministes décoloniales et postcoloniales intègrent quant à elles une dimension genre pour examiner la manière dont les femmes racisées sont particulièrement affectées par le système colonial.

L'ALTÉRATION

est relative au processus de déshumanisation et de réification (soit de chosification) des populations non blanches dans le cadre des entreprises coloniales et impérialistes.

LA GUERRE CONTRE LA TERREUR

est une expression employée pour la première fois sous la présidence Reagan dans les années 80 pour justifier les interventions au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, de nouveau mobilisée comme campagne idéologique et géopolitique par George W. Bush à la suite des attentats du 11 septembre 2001 dans l'objectif de donner corps à l'idée d'un terrorisme global, ainsi que de matérialiser la figure du terroriste comme ennemi idéologique à la fois intérieur et extérieur à la nation. Cette stratégie vise également la création d'un régime d'exception, permettant de justifier cette "guerre" au prix de traitements inhumains comme ceux ayant été relevés à Abou Ghraïb, par, à titre d'exemple, l'introduction dans l'administration étasunienne d'une nouvelle catégorie, celle de "combattants ennemis" qui exclue les soldats et les personnes associées au terrorisme de la protection de la loi.

ABOU GHRAIB

est un complexe pénitentiaire situé en Irak qui a ouvert ses portes dans les années 60. En 2003, suite à l'invasion de l'Irak par les États-Unis, la prison est occupée par les autorités étasuniennes. Le "scandale d'Abou Graib", soit les révélations d'exécutions et d'actes de tortures notamment sexuels sur les détenu-es par des militaires et des agents de la CIA, ont été rendus public par Amnesty International en 2003.

LE CONTINUUM

correspond à une continuité, à une progressivité entre deux pôles.

L'ESSENTIALISME

est une idéologie binaire fondée sur l'idée selon laquelle il n'existe que deux genres - féminin et masculin - et que ces derniers détermineraient les comportements, les goûts et les aspirations des personnes.

LE TRAVAIL DU CARE

intègre l'ensemble des travaux relatifs aux soins de l'autre, dont le travail domestique, qui s'étend de la grossesse, à l'éducation des enfants et aux travaux ménagers. Il est important de préciser que le travail du Care salarié est en grande partie effectué par des femmes racisées. Ainsi, il ne s'agit pas seulement d'une division sexuelle du travail, mais aussi d'une "division raciale du travail".

LA TRAITE

désigne la déportation de millions d'Africain-es en vue de leur marchandisation et de leur mise en esclavage. L'interdiction progressive de la traite des personnes Noires - soit de leur déplacement forcé - au début du 19e siècle ne signifie pas l'arrêt de l'esclavage, qui fut aboli bien plus tardivement. À titre d'exemple, le Brésil, est le dernier pays à avoir aboli l'esclavage en 1888.

LES PERSONNES RACISÉES

sont les personnes qui vivent le racisme en raison du processus de racisation d'infériorité induit par l'idéologie raciste de la hiérarchisation des races apparue au 17e siècle pour mieux justifier les colonisations et l'esclavagisme. Les sociologues parlent également de rapport social de race et de "race sociale" pour définir et analyser les conséquences persistantes de l'idéologie biologique des races dans les représentations contemporaines.

LE STRASS

signifie le "Syndicat du TRAvail Sexuel". Créé en 2009, il vise la protection et la défense des droits des personnes travailleuses du sexe, la décriminalisation du travail du sexe et la lutte contre la putophobie.

LE CLASSISME

est le nom donné aux discriminations et aux inégalités fondées sur la classe sociale.

LE CAPITAL CULTUREL

a été conceptualisé par le sociologue Pierre Bourdieu pour décrire les pouvoirs dont bénéficient les classes dominantes sur le plan des codes culturels. Le capital culturel fait référence aux savoirs légitimés et valorisés, acquis et partagés par les membres des classes sociales dominantes que ne peuvent posséder les classes sociales dominées. De la même façon, on parle également du capital économique et du capital social.

LA CULTURE DU VIOL

est un concept sociologique mettant en lumière la manière dont la société et les normes sociales tendent à minimiser, normaliser et encourager les violences sexistes et sexuelles.

LE FÉMINISME HÉGÉMONIQUE

correspond à la branche dominante du féminisme aussi appelée féminisme blanc, féminisme universaliste, ou féminisme institutionnel, largement critiqué par les féministes décoloniales, postcoloniales pour les représentations homogénéisées et coloniales véhiculées à l'endroit des femmes racisées, mais aussi par les travailleur-se-s du sexe pour leurs discours et positionnements le plus souvent abolitionnistes, c'est-à-dire en faveur de l'interdiction du travail du sexe.

L'ANTROPOLOGIE FÉMINISTE

est une approche s'intéressant à la place des femmes dans les sociétés, un prisme longtemps méprisé dans l'anthropologie classique.

Des questions ? Besoin de plus d'informations ? D'un exemplaire numérique ?

CONTACT : magazineoblique@gmail.com

